HAL
open science

L'évolution des professionnalités et métiers de l'urbain vue par des praticiens : quels enseignements pour les formations ? Apports par enquête sur la région urbaine Lyon – Saint-Etienne et à l'échelle nationale

Mathilde Girault, Guillaume Faburel

▶ **To cite this version:**

Mathilde Girault, Guillaume Faburel. L'évolution des professionnalités et métiers de l'urbain vue par des praticiens : quels enseignements pour les formations ? Apports par enquête sur la région urbaine Lyon – Saint-Etienne et à l'échelle nationale. [Rapport de recherche] Laboratoire d'Excellence Intelligences des Mondes Urbains. 2015, pp.63. halshs-01392385

HAL Id: halshs-01392385

https://shs.hal.science/halshs-01392385v1

Submitted on 13 Jan 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Travail préparatoire à la création de la Mention *Ville et Environnements*, labellisée par le Laboratoire d'Excellence Intelligences des Mondes Urbains

Numéro d'engagement : ANR-10-LABX-088

L'évolution des professionnalités et métiers de l'urbain vue par des praticiens : quels enseignements pour les formations ? Apports par enquête sur la région urbaine Lyon – Saint-Etienne et à l'échelle nationale.

Février 2015

Réalisé par : **Mathilde Girault** (doctorante, Université Lyon 2, UMR Triangle, LabEx IMU)
Sous la direction de : **Guillaume Faburel** (professeur, Université Lyon 2, UMR Triangle, LabEx IMU et coordinateur de l'Atelier 4 Formations et expérimentations pédagogiques)

Résumé de l'étude

Cette étude a été réalisée dans le cadre de la création de la **Mention Ville et Environnements urbains**, labellisée par le Laboratoire d'Excellence Intelligences des Mondes Urbains, conduite par Mathilde Girault (doctorante, UMR Triangle, LabEx IMU) et encadrée par Guillaume Faburel (professeur, UMR Triangle et responsable de l'Axe *Etudes urbaines*, LabEx IMU et coordinateur de l'Atelier 4 *Formations et expérimentations pédagogiques*),

S'appuyant sur 25 entretiens qualitatifs auprès de praticiens de la région urbaine Lyon-Saint-Etienne et à l'échelle nationale, sur une analyse des référentiels métiers existants et un état de la littérature scientifique sur l'évolution des métiers de l'urbain, cette étude a :

- participé la **constitution d'un réseau de praticiens** impliqués dans la conception et animation de la Mention (Comité de perfectionnement) ;

- dessiné les grands traits de l'évolution des cadres d'action collective, soit une **coopération** en essor dans la construction d'une **vision politique et territoriale** de l'urbain (tout particulièrement liée à une prise en responsabilité habitante), et un **renouvellement du regard** porté à l'espace (décentré du processus métropolitain) ;

- fait émerger les attentes des praticiens en termes de formation, orientées vers une **interdisciplinarité et intercognitivité** pensées comme favorables à une **réflexivité** et une **hybridité des savoirs** (situés, vernaculaires, scientifiques…) ;

- soulevé une recomposition des savoirs de l'urbain autour de l'**individualité des praticiens**, de la **recherche** (universitaire) et de l'**environnement** ;

- point l'émergence de nouveaux métiers aux savoirs construits autour du paradigme de la **complexité** et de l'**incertitude**, aux pratiques relevant de la médiation, coopération et improvisation, ainsi qu'aux statuts flous et / ou hybrides revendiqués comme tels.

Cette étude a ainsi permis de relever une acception différenciée par certains praticiens de la professionnalisation. Alors qu'elle est historiquement conçue comme la reconnaissance par un tiers – officialisée par une certification, un titre, etc. - d'une capacité à réaliser une fonction définie, la professionnalisation est pensée ici comme une **construction in-dividuée (réflexive et singulière) de ses compétences** en adéquation avec son métier et son évolutivité, par ses choix de formation (initiale et continue) et d'orientation professionnelle, les activités exercées, les lectures personnelles, les engagements associatifs et convictions… Cela influe sur le contenu des formations, leurs modalités pédagogiques et formations continues proposées.

Sommaire

Introduction 4

1. De l'évolution des enjeux de l'urbain à un questionnement sur les cœurs de métier : compétences, habiletés et aptitudes 21

1.1 Evolution des enjeux urbains : vers une recomposition des espaces-temps praticiens (les modalités de l'agir sur l'urbain) et habitants (les vécus de l'urbain) 21

1.1.1 Dans un contexte de crise généralisée, un hiatus croissant entre la production de la ville et les modes de vie… 21

1.1.2 … appelle à un questionnement sur les pratiques professionnelles et le sens qui leur est attribué… 24

1.1.3 … Et adresse un défi aux décideurs et praticiens, en faveur de nouveaux « cadres d'action collective ». 27

1.2 Conséquences en termes de compétences, habiletés et aptitudes : la réflexivité constitutive d'une professionnalisation 31

1.2.1 Une nécessaire interdisciplinarité… 31

1.2.2 … Qui amène à différencier des champs de savoirs fondamentaux constitués de connaissances thématisées et autrement territorialisées… 32

1.2.3 … Et invite à mobiliser des habiletés orientées autour de l'animation de réseaux (habitants et praticiens). 34

2. Les professionnalités émergentes et les métiers en (re)construction 36

2.1 Des savoirs en recomposition autour de : 36

2.1.1 L'individualité 37

2.1.2 La recherche (universitaire) 39

2.1.3 L'environnement 42

2.2. Regard croisé des praticiens et de la littérature scientifique sur l'évolution des métiers de l'urbain, différenciant : 42

2.2.1 Les métiers historiquement construits 43

2.2.2 Les métiers développés dans les années 1990 46

2.2.3 Les métiers émergents de la complexité (de l'urbain) et de l'incertitude (sur les effets de l'action) 47

Synthèse : Conséquences pour les formations. Quels formats pédagogiques souhaités ? Pour quelles compétences et habiletés visées ? 50

Bibliographie 56

Annexes 58

Table des figures 61

Table des matières 62

Introduction

Contexte de la mission

La réforme de l'enseignement supérieur et de la recherche de 2013 - dite réforme Fioraso, du nom de la ministre - a modifié l'environnement des formations, en intégrant les termes de parcours (équivalent des masters actuels) et de mention (unité agrégative qui assure une cohérence des parcours sur un site, géographique et scientifique, d'enseignement), ainsi qu'en supprimant la distinction entre formation professionnalisante et formation de recherche. Cette réforme implique donc de construire autrement les formations, autour de nouvelles polarités :

- ✓ Les « *contrats de site* » (souhaités au nombre de 30 à l'échelle nationale), encouragés par le Ministère : ils fédèrent des universités et établissements d'enseignement au sein d'un site (géographique et scientifique), derrière une structure définie comme chef de file et interlocuteur auprès du Ministère ;
- ✓ La nomenclature de Mention, réorganisant l'offre de Masters et supprimant un certain nombre de spécialités (objectif annoncé de 5 800)[1] : elle vise à assurer une meilleure visibilité aux étudiants et employeurs des formations proposées ;
- ✓ Une redéfinition du rôle de la recherche, en vue d'une meilleure porosité des réflexions et résultats de la recherche avec la société : cette liaison « *veille au développement de l'innovation, du transfert de technologie lorsque celui-ci est possible, de la capacité d'expertise et d'appui aux associations et fondations, reconnues d'utilité publique, et aux politiques publiques menées pour répondre aux défis sociétaux, aux besoins sociaux, économiques et du développement durable.* » (loi n°2013-660 du 22 juillet 2013 - Article 10) ;
- ✓ Et, à cette fin, l'expérimentation pédagogique qui assure une adaptabilité des enseignements (savoirs, connaissances, savoir-faire et savoir-être) à l'évolution des besoins, ainsi que encourage une réflexivité et un esprit de recherche dans des parcours de tradition plus professionnalisante : « *A cette fin, il* [l'enseignement supérieur et à la recherche] *assure le développement continu de l'innovation et de l'expérimentation pédagogiques en son sein. Il favorise les interactions entre sciences et société. Il facilite la participation du public à la prospection, à la collecte de*

[1] Interview de Geneviève Fioraso au *Monde*, réalisée le 30 janvier 2013 et mise à jour le 08 mai 2013.

données et au progrès de la connaissance scientifique. » (loi n°2013-660 du 22 juillet 2013 - Article 10).

Dans le cadre des enseignements de Master dans les champs de l'urbanisme et de l'aménagement, l'arrêté du 04 février 2014 a fixé deux mentions :

- La Mention *Urbanisme et aménagement*, s'inscrivant dans un courant plus opérationnel ;
- La Mention *Ville et environnements urbains*, s'intéressant à des thématiques plus globales (comme le bien-être).

En tant que premier pôle d'enseignement supérieur et de recherche français s'intéressant aux questions relatives à la ville et aux environnements urbains (présence de laboratoires reconnus, d'un des deux seuls Laboratoires d'Excellence sur le sujet, de bureaux d'études et de structures d'expertise, etc.), le site de Lyon – Saint-Etienne a souhaité constituer un équivalent dans le champ des formations en termes de visibilité, force de réflexion, capacités humaines… La création d'une Mention *Ville et environnements urbains* est apparue à ce titre comme une occasion pour la Communauté des Etablissements Lyon – Saint-Etienne d'agencer et de réarticuler le large spectre de savoirs académiques et expertises territoriales, solidement constitués sur la région, en vue de proposer une offre pédagogique mutualisée par une ouverture disciplinaire des formations existantes et un partage élargi (notamment avec les acteurs) des problématiques, expériences, activités…

Par l'intégration diversifiée et en amont d'acteurs de l'urbain dans la conception et le portage de la formation, par les expérimentations pédagogiques attendues, par le questionnement induit sur la place et le rôle de la recherche dans l'évolution des pratiques professionnelles, ce projet a amené le LabEx IMU à se positionner rapidement comme porteur (labellisation) et animateur (impulsion d'une dynamique de réflexion, organisation de réunions de travail, etc.) de la Mention. Elle implique plus spécifiquement à ce jour sept établissements : les universités Lyon 2, de Saint-Etienne, Lyon 3, l'Ecole Normale Supérieure, l'Institut d'Etudes Politiques de Lyon, l'Institut National de Sciences Appliquées, l'Ecole d'Architecture de Lyon... Son pilotage est assuré par quatre membres du LabEx : Guillaume Faburel (Pr, Université Lyon 2, UMR Triangle, LabEx IMU), Michel Lussault (Pr, ENS, UMR EVS, LabEx IMU), Christelle Morel-Journel (MCF, Université de Saint-Etienne, UMR EVS, LabEx IMU) et Jean-Yves Toussaint (Pr, INSA, UMR EVS, LabEx IMU).

Afin d'assurer les ambitions scientifiques, pédagogiques, réflexives et pragmatiques de la Mention, trois comités ont été créés ou le seront à terme :

- ✓ **Un Comité pédagogique,** réunissant 16 enseignants-chercheurs, 7 disciplines et 5 laboratoires de recherche (dans le cadre de l'IMU). Sa fonction actuelle est de construire la maquette de la mention au niveau master dans ses dimensions scientifiques et pédagogiques, correspondant aux enjeux d'analyse, de production et de gouvernance des espaces urbains contemporains et futurs, et ce notamment sur la base d'attentes manifestées par les praticiens (*infra*). Une fois la mention créée, il réunira régulièrement l'ensemble des animateurs de la pédagogie (mention, parcours, transversalités), mais aussi les responsables des relations partenariales, internationales…
- ✓ **Un Comité de perfectionnement**, associant à ce jour 25 acteurs nationaux, régionaux, métropolitains et locaux au projet. Sa fonction est d'aider à définir les besoins ressentis dans les métiers et professions en termes de compétences et habiletés (par exemple, en termes de formation continue) et, ce faisant, de préfigurer les accords partenariaux pour la co-animation de la mention. A termes, il permettra d'associer l'ensemble des acteurs partenaires à la vie de la mention (stages, études, sujets d'interventions, évolution des besoins…), au sein d'une gouvernance plurielle restant à définir, mais fortement souhaitée par ces derniers.
- ✓ **Un Comité scientifique** (à venir). Il sera créé lorsque le projet verra le jour. Une fois mis en place, il aura à se réunir une à deux fois par an et participera de la veille en continue des formations, des besoins en la matière et des renouvellements possibles. Ce Comité devra voir le jour au moment de la préparation de la première rentrée.

Figure 1 : Les différents acteurs de la Mention

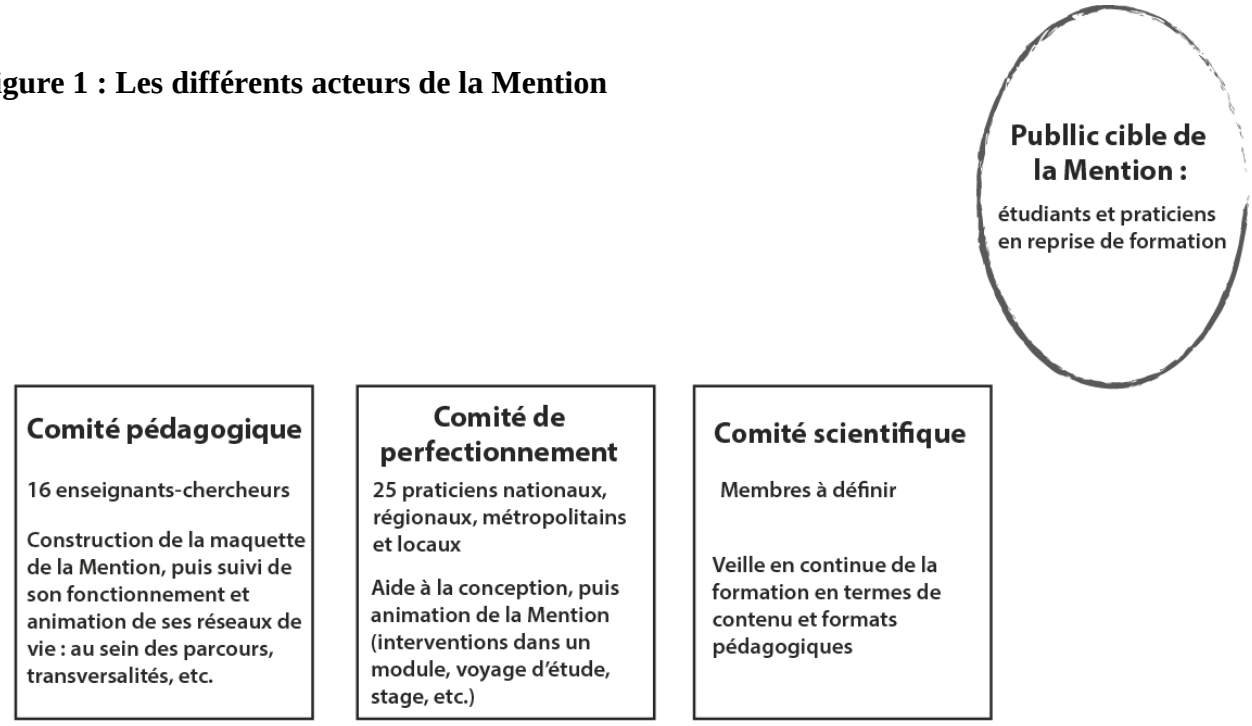

Mathilde Girault, février 2015

Objectifs initiaux de la mission

Cette mission s'inscrit dans cet objectif d'ouverture thématique, scientifique, territoriale, partenariale, etc., souhaitée pour la Mention (par la réforme, la Comue, l'IMU, ainsi que les laboratoires et établissements impliqués), ainsi que requise par la complexification des phénomènes urbains (c'est-à-dire une hausse de leurs interdépendances). Elle vise à connaître les représentations que les praticiens ont des évolutions urbaines, et conséquemment de leurs métiers, registres d'intervention, formes de collaboration, compétences et habiletés, en vue de nourrir les réflexions des enseignants-chercheurs sur le sujet. Réalisée du 24 novembre 2014 au 06 février 2015 (soit 2,5 mois), cette mission concernait donc initialement les trois activités suivantes :

- ✓ L'organisation et l'analyse des réunions avec des collègues de la communauté IMU (soit le Comité pédagogique) en charges de formations de Master et Doctorat, en vue de penser les enseignements (savoirs et connaissances, formes pédagogiques) ;
- ✓ La réalisation d'une enquête auprès d'acteurs territoriaux de Lyon et de Saint-Etienne ;
- ✓ L'analyse des référentiels métiers existants.

Mais l'avancement du projet au fur et à mesure de la mission, la forte implication des praticiens rencontrés, les besoins ressentis en termes de réflexion sur les professionnalités et

métiers de l'urbain (se traduisant par une forte participation des praticiens à l'enrichissement de l'analyse : contacts, renvoi à des travaux scientifiques et études de cas, etc.) ont amené cette mission à largement dépasser les objectifs initiaux.

Déroulement de la mission

L'un des premiers travaux réalisés dans le cadre de cette mission a été un glossaire, visant à proposer une acception de différents termes (sans pour autant proposer de définition stricte, définitive et encore moins exhaustive) : cela va d'un vocabulaire plus relatif au milieu de la recherche académique (disciplines scientifiques, formations, apprentissage, etc.), à un autre relevant davantage d'un registre pragmatique (par exemple : profession, métier, capacité, compétence, expertise) ou encore cognitif (compétence, savoir, connaissance…). Ce travail s'est révélé par la suite très utile, car il a permis d'asseoir (lors des entretiens, mais surtout lors de la seconde réunion du comité de perfectionnement, au cours de laquelle un extrait du glossaire a été distribuée) une entente commune des termes et d'éviter les « *situations de mésentente* » (Rancière, 1995), c'est-à-dire les écarts de compréhension d'un même mot.

Parallèlement et tout au long de la mission, a été réalisé un travail de documentation au sein :

- ✓ Des référentiels métiers existants (rapport OPQU, 2006[2] ; rapport Frébault et Pouyet, 2006), visant à positionner la problématique des métiers et professionnalités dans les réflexions existantes (quête de professionnalisation pour certains, enjeux d'agencements des professions relevant presque de la sociologie du travail pour d'autres, défis écologiques lancés aux pratiques, etc.) ;
- ✓ De la sociologie du travail (Claude, 2006 ; Biau et Tapie, 2009), s'intéressant à l'évolution de l'organisation des différents métiers et professions de l'urbain (fonctions, missions, capacités, reconnaissances…), ainsi qu'aux relations qui les lient (interactions, oppositions, rejets, etc.), concomitamment – voire consécutivement - aux transformations des enjeux urbains et sociaux ;
- ✓ De la sociologie des professions (Marié, 1989 ; Jeannot, 2005 ; Verpraet, 2005 ; Blanc, 2010 ; Matthey, 2015), relevant davantage de la structuration interne du milieu professionnel (adaptation des compétences aux missions par exemple) et des trajectoires individuelles (formations initiales et continues, expériences, choix de métier et réorientations, convictions et engagements associatifs, etc.) ;

[2] Disponible in *Le Moniteur*, « Le métier d'urbaniste. Domaines d'activité, fonctions et compétences », 2006.

- ✓ De document d'orientation proposé par les universités à la suite d'un Master en urbanisme et aménagement (Université de Rennes 2, 2014) ;
- ✓ D'ouvrages intercognitifs réunissant paroles de praticiens de la ville, ainsi que de chercheurs et universitaires s'intéressant aux questions urbaines (Viala, 2014 ; Chapuis, 2014).

Ce travail de lecture, loin d'être exhaustif, a assuré un gain de temps lors de l'analyse des résultats de l'enquête (positionnement des discours au sein de certains champs de pensées par exemple) et a permis d'enrichir la réflexion qui en est née.

Sans attendre la fin de ce travail de lecture, il a fallu choisir les praticiens à contacter pour les entretiens, au regard de pressentis / intuitions d'une évolution des enjeux de l'urbain (interlocuteurs actuels de l'IMU[3], tour d'horizon des structures et établissements au regard d'une échelle d'étude et d'action territoriale, etc.). En effet, la mission étant de courte durée pour prendre contact, réaliser une enquête et l'analyser (2,5 mois), et l'échéance pour l'envoi d'un descriptif de la Mention au Ministère arrivant à grand pas (date d'envoi : mars 2015), une certaine réactivité (voire une certaine anticipation) a été requise pour choisir (sans que la liste initiale soit exhaustive, bien au contraire) les acteurs concernés par l'enquête et pressentis comme potentiels partenaires. Cette étape s'est révélée d'autant plus importante qu'elle participait de la constitution du comité de perfectionnement de la Mention. Cette liste des partenaires (économiques et pragmatiques) a été complétée tout au long de la mission (pour atteindre aujourd'hui 25 personnes durablement impliquées dans le projet), au fur et à mesure de l'avancement de la réflexion sur l'évolution des professionnalités (champs de métier ou d'étude repérés comme absents du tour de table et pourtant indispensables) et selon les conseils de certains praticiens ressentant fortement un besoin d'une transformation des formations (« *s'enrichir des pratiques professionnelles pour mieux adapter les formations* », entretiens-praticiens, 2014).

Si la prise de contact a joué un rôle important dans cette mission, elle n'a pas cependant été aisée. Il a effectivement fallu préciser le contexte de réforme de l'enseignement supérieur et de la recherche, le rôle du LabEx IMU (et parfois même présenter la structure), le projet de Mention, ainsi que le rôle accordé aux praticiens dans la conception et l'animation de la formation (justifiant l'enquête et la demande de rencontre). A cet égard, des termes clairs et

[3] Par exemple ceux pensés dans l'analyse de 2013 de Marie-Clotilde Meillerand, *Monde(s) académique(s) / Monde(s) socio-économique(s) : Les premiers enseignements des ateliers du Labex "Intelligences des mondes urbains"*.

éloquents de présentation avaient été choisis préalablement, et un document de récapitulatif de et de questionnement était envoyé longtemps avant chaque entretien, afin de permettre aux praticiens de se familiariser avec les termes et la réflexion.

Le principal temps de cette mission est donc la réalisation *stricto sensu* des 22 entretiens-praticiens (pour une très grande majorité individuels), concernant 25 personnes (pour la méthodologie suivie lors des entretiens-praticiens : cf. *infra*). D'une durée moyenne de 1h15 (allant de 35 minutes à 2h), ces entretiens se sont révélés un matériau très riche[4] pour étudier l'évolution (actuelle, émergente ou pressentie) des métiers et professionnalités de l'urbain, à l'aune des savoirs, connaissances, savoir-faire, savoir-être et aptitudes, requis ou souhaités. Puis ils ont constitué une force de proposition pour les contenus d'enseignement (allant de champs disciplinaires, à des connaissances tirées d'expérience ou relevant de signaux faibles, en passant par des champs de connaissance plus thématisés et territorialisés) et leurs formes pédagogiques (exercices, immersions professionnelles, etc.), ainsi que l'animation de la Mention (instances de rencontre enter praticiens et enseignants-chercheurs).

Les résultats de l'enquête (croisement des discours sur les transformations et enjeux urbains, mise en exergue des zones de frottement, de convergence, de divergence ou de complémentarité entre eux, conséquences sur les métiers et formations en termes de contenus d'enseignement et de formes pédagogiques) ont fait l'objet d'une restitution et mise en débat lors de la deuxième réunion du Comité de perfectionnement (16 décembre 2014), entre temps adjoint de nouveaux partenaires, ce qui a demandé une certaine réactivité dans l'analyse. La richesse des résultats et leurs concentrations dans la présentation (de 45 minutes) ont malheureusement freiné la discussion. Il en est néanmoins ressorti une approbation collective des principaux résultats de l'analyse (en termes de savoirs et connaissances, savoir-faire et savoir-être), une reconnaissance partagée dans les discours relevés, ainsi que certains manques réflexifs et empiriques sur les débouchés de la Mention et plus généralement sur les nouveaux métiers. Un certain nombre de participant-e-s ont relevé l'émergence de nouveaux métiers, dont ils peinent à définir les contours, théoriques, territoriaux, partenariaux, etc., en appelant alors aux chercheurs pour réaliser ce travail de prospective et de mise en évidence de ces signaux faibles. A cet égard, il a été décidé de réaliser des interviews filmées[5] auprès de cinq praticien-ne-s sur leurs trajectoires professionnelles. Bien plus qu'un récit professionnel,

[4] Des fragments de discours tirés de ces entretiens alimenteront tout du long cette analyse ; en italique dans le texte, ils seront complétés de la mention « entretiens-praticiens, 2014 » dans certains cas où ils pourraient être confondus avec des extraits de la littérature.
[5] En vue d'une diffusion sur le site de l'IMU.

il s'agit de proposer des retours d'expérience et de voir quels regards ces praticien-ne-s portent sur leurs métiers, en fonction de leurs formations (initiales et continues), de leurs cheminements entre différents champs d'étude et d'action (thématiques et territoriaux), entre les secteurs (public, privé, associatif, mixte), etc. Ce travail est à ce jour en cours de réalisation.

Les principaux résultats de l'enquête – confirmés collectivement lors de la deuxième réunion du Comité de perfectionnement – ont été présentés (sur une durée de 15 minutes) lors de la réunion du Comité pédagogique du 06 janvier 2015. Ils ont ainsi alimenté la discussion sur les contenus des enseignements et leurs formes pédagogiques.

Enfin, antérieurement aux échanges initiés par le milieu universitaire en direction des praticiens de la ville et de l'urbain, a été intégré dans la réflexion un troisième groupe d'acteurs des formations : il s'agit des futurs praticiens, c'est-à-dire de ceux qui sont en encore en formation ou récemment diplômés. A ce titre, Guillaume Faburel a mis en marche, dès avril 2014, une dynamique de discussion auprès d'étudiants en urbanisme, aménagement, architecture, sciences politiques et politiques urbaines. Trois réunions, menées sur l'année 2014-2015 par Mathilde Girault et Cassandre Schinelli (doctorante, UMR Triangle et LabEx IMU), réunissant à chaque fois une dizaine d'étudiants, ont ainsi alimenté les échanges, notamment autour des formats pédagogiques. Les résultats de ces discussions viendront compléter l'analyse des conséquences sur les formations de l'évolution des professionnalités et métiers de l'urbain (cf. synthèse).

La méthodologie suivie a donc alterné temps individuels - appelant à une exemplification par apports expérientiels, professionnels ou « vécus », à une prise de recul sur ses propres pratiques et savoirs, à un positionnement au sein d'un réseau politique et professionnel, à un retour sur sa trajectoire personnelle, à une affirmation de convictions, à une réflexion sur les fondements sociaux, éthiques et axiologiques de leurs métiers - et temps collectifs, visant davantage une acception partagée des grands enjeux urbains, une discussion des relations entre les métiers et formations, un balbutiement collectif des solutions… Les différentes temporalités de la mission ont ainsi participé à sa construction méthodologique et ont fourni un matériau d'analyse solide en un temps très court. Si les résultats que nous allons vous présenter ici sont essentiellement issus des temps individuels d'entretiens-praticiens, se sont aussi ajoutés des remarques, nuances, affirmations, pistes, etc., issues des temps collectifs (Comité de perfectionnement et réunions étudiantes), ainsi que d'échanges plus informels.

Ainsi, au-delà de la réflexion suscitée sur l'évolution des métiers et professionnalités, cette mission a participé à une démarche de mise en lien des différents publics concernés par la création de la Mention *Ville et environnements urbains*.

Figure 2 : Une mission de mise en relation des différents acteurs de la Mention

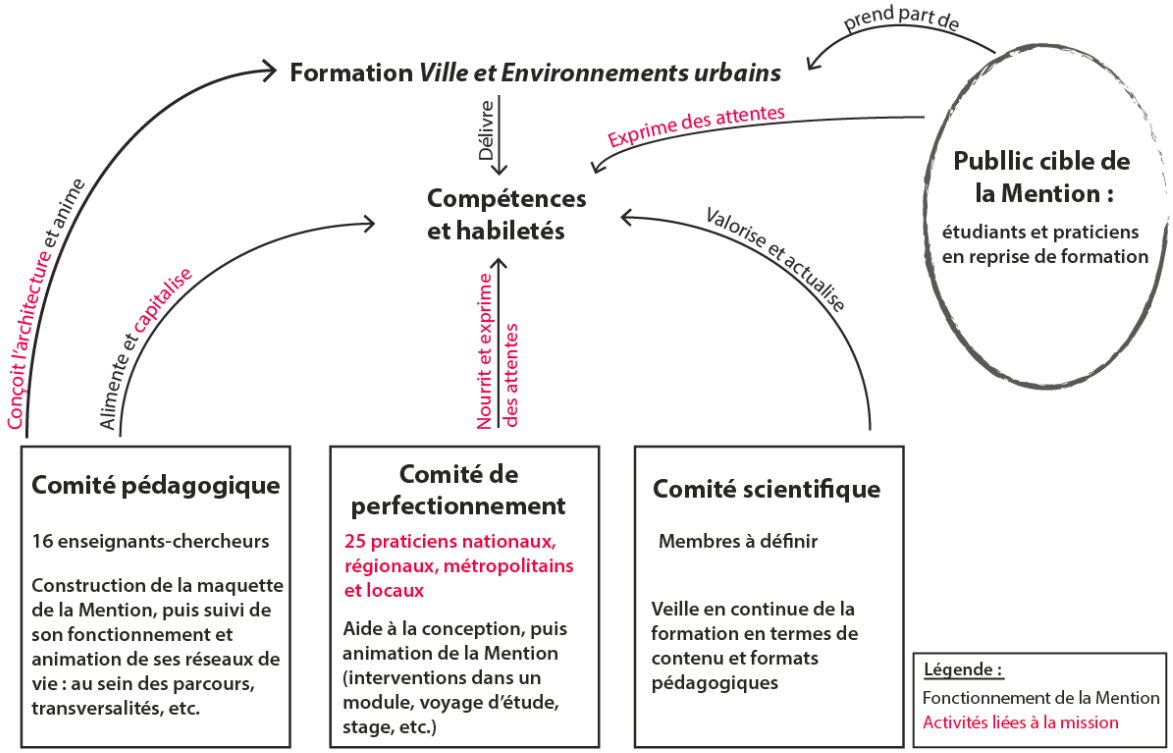

Mathilde Girault, février 2015

Méthode d'enquête

A cet égard, les entretiens individuels par la dialogicité même de leur méthode (Markova et Orfali, 2004) - au sens où les discours sont créés en communication avec l'enquêteur - ont fait émerger des expériences et ressentis des praticiens par rapport à leurs pratiques professionnelles sur l'espace urbain. Réalisés selon la méthode d'entretien compréhensif, considérant que les pratiques ont une épaisseur et un sens logique (« *L'informateur* (…) *n'est pas interrogé sur son opinion, mais parce qu'il possède un savoir, précieux.* », Kaufmann, 1996, p.48), les entretiens ont ainsi permis de saisir les représentations professionnelles : liens entre les métiers (de la maîtrise d'œuvre, de la maîtrise d'ouvrage publique, de l'assistance à maîtrise d'ouvrage…), compétences, habiletés et modalités d'action pensés comme constitutifs de leurs métiers, vision de l'urbain (enjeux, horizon social, politique et axiologique) partagée ou non… Bref, des professionnalités ont été partiellement soulevées, apportant des angles de discussion collective sur les formations. La méthode d'entretien

compréhensif relevait toute sa pertinence dans la logique de création de la Mention : les praticiens concernés manifestaient un intérêt pour le projet et pouvaient envisager une implication dans sa conception, voire son portage et son animation.

Les 22 entretiens réalisés (soit 25 personnes concernées) se sont déroulés sur les mois de novembre et décembre 2014[6], pour une durée moyenne de 1h15 (allant de 35 minutes à 2h), et ont visé une représentativité des structures qui participent à la fabrique de la ville, à différentes échelles : échelle urbaine de Lyon – Saint-Etienne, échelle régionale et nationale. Les échanges *de visu* et dans les locaux des praticiens (aussi bien l'agence d'urbanisme de Lyon, que l'association Robins des Villes, en passant par Saint-Etienne Métropole, etc.) ont été privilégiés des deux côtés, en vue de favoriser une certaine spontanéité des discours. Seuls les entretiens de praticiens en région parisienne et de certains de Saint-Etienne ont été réalisés par téléphone. Au final, c'est une forte diversité qui prime dans l'échantillon, aussi bien au niveau de la nature des organisations (services déconcentrés et territoriaux de l'Etat, agences d'urbanisme, bureaux d'études, groupes privés, associations, etc. – cf. figure 3), de leurs échelles d'étude et d'action (cf. figure 4), que des champs thématiques d'intervention (aménagement, habitat, participation…), que des fonctions (chargé d'études, directeur, responsable de pôle, etc.), identités (sexe, âge) et trajectoires des praticiens (formations, métiers et fonctions exercés…).

[6] Hormis le dernier qui s'est tenu en début d'année 2015.

Figure 3 : Les 22 établissements et structures des interviewés

Etablissement/structure des praticiens concernés
Agence d'Urbanisme de Lyon
Agence d'Urbanisme de la Région Stéphanoise (Epures)
Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME)
Anciéla
Association Hespul
Association Robins des villes
Bureau d'Etudes INterland
Centre d'Études et d'expertise pour les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement (Céréma)
Direction Départementale des Territoires de la Loire (DDT 42)
Egis France
Grand Lyon
Ministère - Bureau de l'Aménagement opérationnel durable (AD4)
Ministère - Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL)
Ministère – Agence nationale de l'habitant (ANAH)
Ministère - Plan Urbanisme Construction Architecture (PUCA)
Saint-Etienne Métropole
Secrétariat Général aux Affaires Régionales (SGAR)
Société d'Equipement du Rhône et de Lyon (SERL)
Syndicat mixte d'études et de Programmation de l'Agglomération Lyonnaise (SEPAL)
Université de Lyon
Ville de Saint-Etienne
Ville de Vaulx-en-Velin

Mathilde Girault, janvier 2015

Figure 4 : Les échelles d'étude et d'action des interviewés

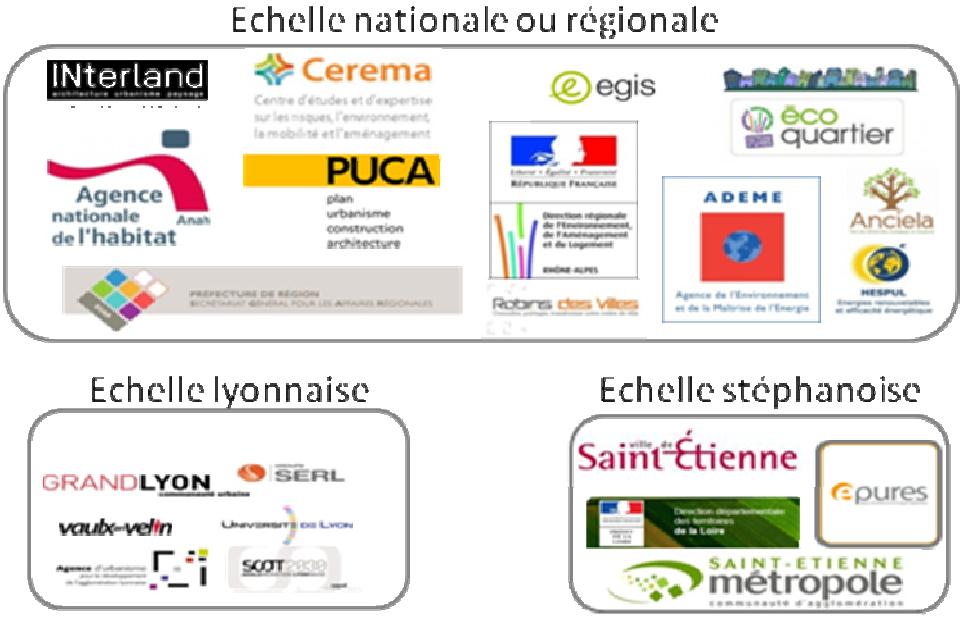

Mathilde Girault, janvier 2015

Les entretiens suivaient le déroulé suivant. Après une première prise de contact et une date d'entrevue fixée, un document reprenant la présentation générale de l'enquête (contexte de réforme, création de la Mention par la Comue et labellisation IMU, place et rôle accordés et souhaités pour les praticiens, étude sur les professionnalités et métiers) et proposant quelques axes de réflexion était rapidement transmis.

Ces entretiens ont visé à discuter des enjeux urbains et territoriaux (constitués ou émergents), afin de soulever les besoins (anciens ou nouveaux, constants ou accrus) en termes de compétences et habiletés professionnelles (cf. infra). A partir de ces premiers observations et constats, les interviewé-e-s ont pu exprimer leurs attentes en termes de formation, au niveau aussi bien des contenus (savoirs, connaissances, savoir-faire, etc.) que des modalités pédagogiques (savoir-être, aptitudes…). Comme nous l'avons déjà expliqué, l'envoi de ce document permettait aux praticiens de se familiariser avec ce vocabulaire récent et particulier au milieu universitaire (parcours, mention, formes pédagogiques, etc.), de se lancer dans une réflexion (sur leurs trajectoires, à partir de lectures personnelles…), mais aussi de réfléchir à des apports (expériences, récits) pouvant exemplifier leurs propos. Si certains se disaient « *interpelé*[s] » par ces quatre questions envoyées (« *Note intéressante et interrogative* ») et d'autres dépassés (« *Ce sont des questions qui me dépassent, mais je peux vous parler de mes pratiques.* » ; « *Le monde universitaire m'est étranger ; les termes de mention, master, doctorat, etc., sont abstraits pour moi.* »), elles avaient l'avantage d'introduire dans

l'échange un questionnement diachronique sur les enjeux urbains (question 1), puis axiologique sur la ville et l'urbain (question 2), enfin synchronique sur les métiers et formations (questions 3 et 4).

Questions envoyées préalablement aux entretiens-praticiens

1. Quelles grandes évolutions urbaines traversent les villes et territoires urbains selon vous ? Quels champs concernent-elles : nouveaux cadres démocratiques et formes de régulation territoriale (ex : métropoles), modèles économiques et systèmes de production (ex : économie circulaire), questions sociales (ex : nouvelles solidarités) et anthropologiques (ex : habiter), enjeux spatiaux (ex : ségrégations) environnementaux (ex : ilots de chaleurs), énergétiques (ex : sobriété) et techniques (ex : gestion de réseaux) ?

2. Quel type de ville se dessine en conséquence de ces évolutions urbaines ? Une ville intelligente, solidaire, durable/résiliente, alternative, ordinaire/habitante… ?

3. Quels sont les effets de ces évolutions urbaines en termes de métiers, débouchés, compétences, savoir-faire, méthodes d'observation et d'analyse ?

4. Quelles sont vos attentes vis-à-vis de ce projet de formation, en matière de métiers ? Quelle implication envisagez-vous (niveau Master et Doctorat) ?

D'une manière générale, on peut considérer que ce document de mise en contextualisation et de questionnement des praticiens a dans l'ensemble répondu aux attentes. Seule la question 2, renvoyant aux représentations et imaginaires de la ville, n'a pas connu de très grand écho et a subi un traitement particulier. Peut-être que sa formulation n'a pas su susciter la curiosité et réflexion chez les praticiens. Mais plus que sa forme linguistique, il s'agit sans doute du questionnement axiologique sous-jacent qui a rebuté les praticiens. Les valeurs et imaginaires restent encore un sujet difficile à penser (Faburel et Vialan, 2014), tout particulièrement pour les praticiens dans une situation de conciliation entre pratiques professionnelles et valeurs personnelles : faut-il que je me réfère à des valeurs personnelles, des imaginaires « populaires », mes convictions propres ? Si certains affirmaient leurs convictions dans leur travail (« *Je ne suis pas schizophrène. Je suis militant et engagé.* »), d'autres préféraient éviter le sujet. Finalement, la question était abordée de manière indirecte, plus sur la fin de l'entretien lorsqu'une confiance s'était instaurée ou lors d'une exemplification par le récit d'une étude de cas : « *C'est une conviction personnelle, mais aussi j'ai vingt ans d'expérience dans ce domaine…* ». Ne s'agissant pas d'un sujet primordial dans le contexte de création de la Mention, nous avons préféré ne pas insister sur le sujet dès lors qu'il apparaissait comme

difficile pour les praticiens, afin de maintenir leurs esprits ouverts et créatifs pour la réflexion sur l'évolution des métiers et formations.

Ainsi, les entrevues comprenaient trois temps d'inégale importance : un rappel du contexte d'enquête suivi d'un entretien biographique narratif (non-directif), un entretien un peu plus directif portant sur les enjeux urbains actuels constatés, puis une discussion plus libre sur les conséquences de ces changements dans les métiers et les formations. La retranscription partielle et analytique de chaque entretien a suivie cette manière de penser.

Glossaire, entente commune sur les termes et leurs relations

Ce court lexique de 17 mots (en gras dans le texte) ne vise pas des définitions exhaustives, strictes, ni même figées, mais s'intéresse aux relations (différences, points communs) entre ces termes afin de permettre de les distinguer entres-eux. Ne pas utiliser un mot pour un autre, mais surtout s'entendre sur ce qu'ils signifient et impliquent en matière de pratiques professionnelles et formation, assurent la construction d'une culture commune qui assoit les bases d'échanges entre praticiens, ainsi qu'entre praticiens et chercheurs.

❖ *D'un registre pragmatique (mots précisés : profession, métier, champ d'études et d'action, expertise) au vocabulaire de la recherche académique (mots précisés : disciplines scientifiques, formations, apprentissage)*

Est entendue par **profession** une activité de travail qui implique une formation précise, le maniement de techniques et outils débouchant sur une spécialisation, ainsi que l'insertion codifiée au sein d'une communauté de pairs dotés des mêmes compétences, portés par un même idéal et obéissant à des règles de fonctionnement communes. A l'inverse de la profession reconnaissable à certains savoirs théoriques et pratiques, dont les limites sont arrêtées et l'unité déterminée a priori par des règles explicites, le terme de **métier** évoque un travail peu réglementé ainsi que les savoirs et savoir-faire qu'il entraîne. Au sein du système des professions et métiers, l'**expertise** désigne le savoir et l'expérience savants dans une spécialité technique donnée : la spécificité monopolisée constitue le fondement et l'identité de l'expertise. Néanmoins, l'expertise ne constitue pas une reconnaissance sociale et professionnelle décernée une fois pour toute, mais s'acquière selon un processus, d'où sa nature transitoire et instable.

La **formation** constitue une des sources des compétences inhérentes aux professions et métiers, qu'elle soit théorique ou pratique ; elle se distingue des savoirs acquis dans des rapports d'**apprentissage**, où ce qui est délivré se compose essentiellement d'expériences

mobilisées autour d'une situation précise. Les formations s'inscrivent dans des **disciplines scientifiques** - sans toujours les recouper complètement - qui renvoient à des savoirs constitués proposant des descriptions, analyses et interprétations d'un objet d'étude (comme la ville et l'urbain). Les **champs d'études et d'action** croisent différentes disciplines scientifiques, réunissent divers professions et métiers, combinant des savoirs, connaissances et savoir-faire diversifiés.

❖ *Les fondements des métiers : entre aptitudes personnelles, compétences acquises et capacités reconnues*

L'**aptitude** est souvent considérée comme une disposition innée des praticiens (mémoire, attention, représentation spatiale, endurance, écoute des autres…), tandis que la **capacité** et la **compétence** sont perçues comme acquises à la suite de formation(s) - initiale ou continue -, apprentissages et exercices. Si la compétence est associée à des connaissances générales et professionnelles, ainsi qu'à un savoir-faire théorique et pratique délimité et lié à une situation définie (tâche, fonction, activité), la capacité constitue la configuration de compétences requises pour une tâche donnée selon des critères explicites définis par une règle ou une norme professionnelle. La capacité est donc intrinsèquement liée à une tâche ou mission qui peut être soumise à évaluation ou contrôle professionnel et donc aboutir à une reconnaissance de cette capacité (via par exemple l'attribution d'un diplôme ou d'une qualification), alors que la compétence est orientée vers les qualités intellectuelles.

❖ *Registre cognitifs et pratiques professionnelles (mots précisés : savoir, connaissance, habileté, savoir-faire, savoir-être, habitus)*

Le **savoir** représente l'ensemble des connaissances acquises par formation(s) – initiale ou continue – apprentissage ou expérience : les contours des savoirs intégrés dans le cadre d'une activité de travail sont souvent strictement délimités dans le cadre des professions et plus poreux pour les métiers (par exemple la prise en compte d'expériences vécues des praticiens ou d'expériences « profanes »). D'une acception plus restreinte et orientée vers l'action, les **connaissances** constituent des savoirs intériorisés par une personne et situés (dans le temps et l'espace, au sein d'une discipline scientifique, d'un métier, d'une profession…). Au croisement de ces deux termes, le **savoir-faire** se définit comme une **habileté** à intégrer dans ses activités de travail des savoirs issus de la formation initiale, ainsi que des connaissances acquises dans le cadre de l'exercice de son métier. Alliant connaissance et action comme son nom l'indique, le savoir-faire relève de l'expérience du terrain et évolue conjointement aux

pratiques et métiers. A l'inverse du savoir-faire qui associe connaissance et action, le **savoir-être** se situe à côté des deux, désignant une habileté à s'adapter à des situations variées et à ajuster ses comportements en fonction de l'environnement, des enjeux et du type d'interlocuteur, bref à savoir distancier son corps et ce qui en émane de l'action. Dans ce cadre, le savoir-être concerne aussi bien des attitudes (dispositions psychologiques stables, adaptabilité au changement…) que des comportements (expressions gestuelles, prises de position, etc.). Les processus de mobilisations des ressources (savoirs, connaissances théoriques et empiriques) sur lesquels reposent le savoir-faire et le savoir-être, sont essentiellement intériorisés par les praticiens : c'est un **habitus professionnel** qui assure l'identification des ressources pertinentes, leur transposition éventuelle et leur mobilisation pour produire une action adéquate. En ce sens, l'habitus contribue à la formation d'un inconscient individuel (issu d'expériences et connaissances singulières) et collectif (au sens de constitutif d'une similitude dans les modalités d'action des praticiens d'un même métier et d'une même profession), mais aussi participe à la capacité d'engendrer des pratiques et comportements situés.

Figure 5 : Mise en relation des termes du glossaire : un rôle connu et compris des savoirs dans les pratiques professionnelles, mais quelle réciprocité ?

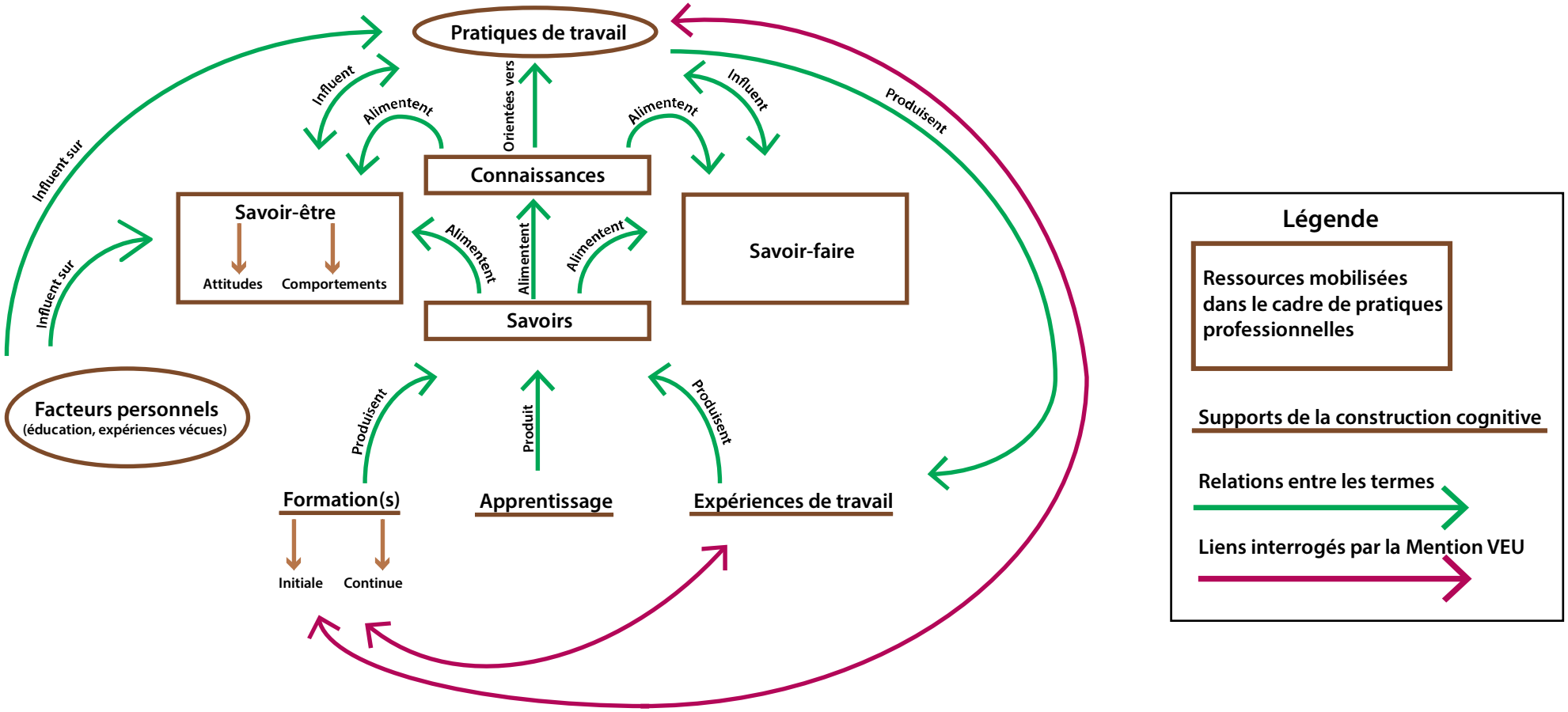

Mathilde Girault, novembre 2015

1. De l'évolution des enjeux de l'urbain à un questionnement sur les cœurs de métier : compétences, habiletés et aptitudes

L'espace urbain rencontre de multiples transformations et changements, qui induisent une évolution du contexte d'action sur et dans la ville. Ainsi, les activités qui ont l'urbain pour sujet d'étude ou cadre épistémique (actions sur), ainsi que celles qui le pratiquent comme un objet d'action (actions dans) sont concernés indifféremment par cette évolution.

1.1 Evolution des enjeux urbains : vers une recomposition des espaces-temps praticiens (les modalités de l'agir sur l'urbain) et habitants (les vécus de l'urbain)

Le contexte d'action sur et dans la ville connaît - de l'avis de l'ensemble des praticiens impliqués - différentes évolutions fondamentales : d'ordre économique (raréfaction de l'argent public et hausse du coût du foncier notamment), institutionnel (constitution des Métropoles particulièrement) et écologique (défis énergétiques, environnementaux, alimentaires, etc.), mais aussi indirectement d'ordre prospectif (perte d'une vision commune de la ville, interrogation sur le sens politique dans les métiers, essor du numérique dans les usages de la ville) et partenarial (diversification des acteurs de l'urbain, notamment avec une prise en responsabilité des habitants). Si les grandes entrées de ces enjeux urbains ne semblent, pour certaines, pas tellement nouvelles, c'est parce que ces changements - voire parfois mutations - « *ne réinterrogent pas tant les thèmes, que les postures des professionnels et leurs savoirs* » (entretien-praticien). Ce sont donc les cœurs de métier (savoirs, savoir-faire et savoir-être, rapports aux instances de décision et de pouvoir, reconnaissance sociale et professionnelle) qui se retrouvent fondamentalement interrogés par ces évolutions.

1.1.1 Dans un contexte de crise généralisée, un hiatus croissant entre la production de la ville et les modes de vie…

Les interviewés ont unanimement et initialement soulevé l'idée d'une coalescence des crises, écologique, économique, alimentaire, énergétique, etc. : « *problème de finitude des ressources* », « *crise de la planète* », « *les impacts du changement climatique* ». Les enjeux écologiques dans leur diversité d'approches thématiques – environnement, énergie, alimentation, déplacement, etc. – font écho chez les praticiens, aussi bien au niveau de la planification que de la maîtrise d'œuvre, à une évolution - ancrée ou amorcée, émergente ou insuffisante - de leurs pratiques : « *La ville durable est une dimension intégrée par tous les acteurs de la ville ; cela invite à chercher des solutions plus intelligentes et économes de l'environnement dans nos pratiques. Cela fait partie de notre vie quotidienne*

professionnelle. ». A cet égard, les enjeux écologiques participent, selon les praticiens, à une nouvelle manière de penser la ville, et l'urbain plus généralement, conduisant à un renouvellement des modes de faire selon un certain registre axiologique (« *vivre-ensemble* », « *solidarité* », « *justice sociale* »…). Ils en appellent alors à une évolution des compétences et visions de l'espace : « *Il faut désormais des compétences autres que celles traditionnelles des urbanistes, enseignées dans les années précédentes.* », car « *On pense une vision globale et intégrée de l'action sur la ville* ».

Le foncier constitue un exemple, partagé par les différents champs de métier, de thématique dont le questionnement sous l'angle de la durabilité (des modalités d'intervention sur l'urbain, des espaces physiquement produits et des sociabilités créées, etc.) appelle à une évolution des pratiques, inscrite dans un certain registre axiologique (justice sociale et environnementale, urbanité, etc.).

Le foncier questionné par les enjeux de durabilité : vers une évolution pragmatique et axiologique des métiers

Après le constat, souvent relevé en premier, d'une raréfaction des finances publiques, en termes de dotations de l'Etat, de capacités d'investissements et de gestion des collectivités, les praticiens ont en grande majorité souligné la hausse du coût du foncier ainsi que ses effets sur les politiques publiques. Pensé comme une résistance à un registre de penser aménagiste et de projection « classique » des pouvoirs publics sur l'espace (*« une nouvelle expérience du rapport à la temporalité qui re-questionne nos projets, notamment en termes de foncier » ; « enjeux à l'échelle nationale liés à la pression foncière qui freine dans certains cas les réflexions sur le développement de la ville »*), certains y voient le signe d'une diminution des grandes opérations foncières menées par les collectivités territoriale (« *Les villes investissent de moins en moins, donc leurs actions doivent évoluer.* »), d'autant plus que la crise écologique appelle à questionner l'urbanisation en extension des villes.

Cette hausse du coût du foncier est également pensée par les praticiens comme une source d'exclusion sociale dans l' « *accès à la ville* », notamment dans les grandes agglomérations qui constatent un retour des phénomènes de bidonvilles. La problématique du logement exprime plus globalement une perte de la capacité d'accueil et de faire société des villes : « *Le bidonville est un espace autre que la ville qui se constitue car on ne peut plus vivre en ville.* ». Ainsi, les praticiens rencontrés ont soulevé que la production actuelle de la ville aboutit généralement à un système spatial injuste, vide de toute urbanité et dépossédé de ses habitants : « *Un système injuste pour l'homme et la nature* » ; « *La ville n'est plus aux habitants* » ; « *Il n'y a plus d'urbanité* ».

Les questions soulevées par les enjeux de durabilité se traduisent en grande majorité par une prise de recul par rapport à la technicité et la normativité dans la production de la ville. Ainsi, les praticiens reprochent à la prédominance actuelle de la technique et des normes dans les modes de faire la ville :

- de remplacer le sens politique de l'aménagement dans une recherche de légitimation des pratiques professionnelles, faisant de la ville un lieu dépolitisé (« *On oublie souvent, avant de rentrer dans la technique, le métier politique, la construction d'une stratégie.* »),
- et donc de participer à la production d'un modèle marchand ainsi que d'une standardisation des territoires ;
- de complexifier le travail de la maîtrise d'œuvre et l'usage des lieux (*« On est allé un peu trop loin dans la technique, qui désormais complexifie la mise en œuvre des constructions et complexifie l'usage. »)*
- et donc d'induire un coût de construction élevé, « *totalement déconnecté des moyens financiers des ménages* », renforçant les phénomènes d'exclusion sociale.

En vue d'éviter ces écueils de production de la ville qui participent d'un processus de « *déconnexion* » entre les habitants et leurs espaces de vie, a été soulevée la nécessité de « *penser la science et la technique en lien avec les besoins, sans auto-alimentation due à un modèle de développement prométhéen* ». Certains appellent ainsi à « *relier la construction et les usages* », d'autres à penser conjointement « *les comportements individuels et collectifs : du choix d'investissements (financiers, humains, personnels…) jusqu'à l'aménagement de l'espace (planification, réglementation)* », et ainsi par exemple à prendre autrement en compte les « *modes de vie* » dans la fabrique de la ville. Ce problème d'adéquation entre la production de la ville et les modes de vie amène certains à réfléchir aux différentes formes d'accession au logement, comme « *l'autopromotion, le partage de certains espaces communs, le logement social, etc.* », ce qui implique un renouvellement dans l'intégration du social en aménagement : « *refaire du vivre ensemble, intégrer la mixité, prendre en compte le vieillissement de la population…* ». Plus généralement, forts de ces constats, un certain nombre de praticiens ont incité à plus de « *simplicité* » dans la production urbaine, en faveur d'une ré-imprégnation sociale et politique des pratiques professionnelles.

Or, dans le même temps, on assiste à une complexification des logiques des pratiques habitantes, dont participent le télétravail, les horaires décalés, l'hypermobilité, etc., bref « *ce*

qu'on voit tous au quotidien ». La compréhension de ces logiques se révèle d'autant primordiale pour les modalités d'agir que nombre de praticiens ont souligné l'émergence de ce qu'ils nomment diversement comme : « *la mise à l'horizontal des pouvoirs* », « *la capacité d'agir* », « *une prise de pouvoir* », « *le devenir acteur* », « *la co-conception* », « *la co-construction* », « *l'expertise citoyenne* », « *les revendications de groupes de citoyens à s'attribuer des faits urbains* ». Se dessine derrière ces appellations « *une ville à plusieurs vitesses en fonction des compétences que les gens ont de la ville* », c'est-à-dire une ville construite par les actions individuées (Ion, 2012) - comme le choix de résidence, l'autopromotion, la végétalisation par des associations ou collectifs - et revendiquée comme telle. « *La question de la concertation mérite d'être interrogée sous l'angle de la reconnaissance d'une compétence technique des habitants*. - Qu'entendez-vous par compétence technique ? - A*u sens où il y a un savoir-faire, une pratique de la ville.* ». Ainsi, les interviewés ont soulevé l'idée que les pratiques urbaines sont constitutives de connaissances et savoir-faire légitimes sur la ville, d'où le recours par certains à l'appellation d'« *expertise citoyenne* ».

Il s'en est souvent suivie une réflexion sur « *la légitimité de l'élu et des politiques issues de la représentativité* ». Pour les praticiens, se joue leur positionnement dans ces relations renouvelées entre citoyens/habitants et puissances publiques : les praticiens éprouvent le besoins de « *savoir leur place entre démocratie directe et indirecte* », afin d'évaluer leur « *capacité à prendre part au système décisionnel* » et donc penser leurs pratiques en conséquence.

1.1.2 … appelle à un questionnement sur les pratiques professionnelles et le sens qui leur est attribué…

Ce hiatus entre la construction actuelle de la ville et la volonté des habitants d'une prise en responsabilité, conduit les praticiens à *« provoquer un questionnement des pratiques urbaines, afin de sortir de* [leurs] *convenances* ». A ce titre, il convient de notamment en interroger certains champs comme la « *participation* », la « *ville intelligente* », la « *métropolisation* », la « *mobilité* », etc., qui sont encore traités de manière très cloisonnée (selon une logique de « *silos* »), *« afin de prendre en compte les interdépendances des facteurs urbains* ». S'ils observent déjà une certaine évolution de ces dernières dans cette direction (« *Les modalités de construction de la ville ont évolué : on est passé d'un urbanisme de la conception à un urbanisme des modes de vie. Dans les projets, on met plus en avant la dimension des usages et ensuite on intègre une réalité spatiale : il y a eu un inversement dans*

les processus de conception. »), les interviewés soulignent aussi le caractère déstabilisant de ces changements qui peuvent être perçus comme une remise en cause de leurs reconnaissances fondées sur leurs savoirs. Cela peut être « *difficile à accepter, car ils ont le sentiment d'être dessaisis, de descendre de leur piédestal en tant que sachant* ». Dans ce contexte, certains praticiens se recentrent sur leurs cœurs de métiers – surtout des savoirs issus de leurs formations professionnelles – en vue de conserver une reconnaissance et un statut d'expert (qui n'est ni figé dans le temps, ni dans une situation – cf. *glossaire supra*) « *J'ai déploré de la part de certains collègues une posture de sachant.* ». Parmi les pratiques habitantes, le transport et le numérique semblent tout particulièrement « *perturber* » les approches classiques de l'urbain.

A l'instar du contexte socio-écologique, l'avènement des Métropoles institutionnelles apparaît comme « *le moment de se poser et de réinterroger nos villes* ». Si dans un premier temps les Métropoles déstabilisent les professionnels (« *Souplesse et polyvalence sont attendues pour les futurs professionnels* (…) *pour réagir face aux réajustements permanents qui peuvent être déstabilisants, qui peuvent faire perdre le fil du récit commun d'un territoire dans une agence.* » ou leur empêchent une prise de recul par rapport à leurs pratiques (« *Lever le nez du guidon devient impossible.* »), elles imposent dans un second temps un contexte d'action instable et incertain considéré comme propice aux questionnements sur les métiers et l'urbain. Derrière les discours sur les « *recompositions permanentes du paysage institutionnel* » doublées de « *contraintes de refonte* », les interviewés ont généralement fait émerger l'idée d'une nouvelle manière de faire la ville… par le « *chantier en permanence* », par la nécessité de « *s'adapter constamment* », bref par « *un tâtonnement* » dans et par l'action. « *La désorganisation propose une autre manière de faire la ville, de faire l'espace, urbain ou rural.* ». Il s'agit là, de la part des praticiens, d'une « *revendication à construire la ville au-delà des procédures classiques* » : « *La puissance publique autorise à …, mais pourquoi on ne s'autoriserait pas à … ?* ».

Derrière cette transformation amorcée ou annoncée des pratiques professionnelles, se joue la recherche d'une vision partagée de la ville. En effet, a été soulevée l'idée d'une perte d'un horizon commun dans les métiers, s'expliquant par une perte de sens plus générale des territoires urbains. Les praticiens n'ont plus le sentiment que leurs actions participent de la composition d'une histoire collective, encore moins une histoire dans laquelle ils se reconnaitraient. Pourtant, cette recherche de sens apparaît pour eux comme une obligation dans leurs métiers (« *Il faut être capable de faire sens, de faire émerger un récit…* » ; « *Tout*

est stratégie. »), mais qui souffrirait d'un manque de portage et de vision politique stables (« *Il y a une question de volonté politique, de prise de conscience et de mise en œuvre des mesures.* »). Il s'agit certes de métiers qui s'inscrivent « *dans un mouvement itératif* (…) *entre stratégie et opérationnel* », mais « *parfois on ne sait plus qui porte la stratégie* », notamment « *car à chaque nouvelle élection ou nouvelle annonce politique les projets changent* ». Or, *« le vivre-ensemble est politique »* et « *Il y a un enjeu important de faire société, car sinon on va continuer de construire des champs clôturés, des espaces fermés…* ». Les praticiens invitent dès lors à un questionnement sur les valeurs et principes, sur l' « *idée philosophique, politique, poétique (au sens de grandes ambitions) »,* qui animent les choix politiques, les stratégies et actions publiques : « *Quelle(s) idée(s) philosophique(s) un élu se fait-il de la ville ?* ».

Le numérique : effets pratiques et cognitifs sur les métiers de l'urbain

Les nouvelles technologies (de numérisation de l'information) reflètent le paroxysme de ce virage pratique (prise en responsabilité habitante, intégration des modes de vie dans les projets, etc.) et cognitif (savoirs professionnels à la pertinence et la suffisance questionnées, perte d'un horizon commun…) dans les métiers de l'urbain. En effet, avec les big data, l'essor des services urbains reposant sur le numérique (ex : plateforme en temps réel sur l'état des transports), ainsi que le développement entremêlé des différents réseaux, « *la ville est devenue un objet de consommation, une base de données via la technologie* », conduisant de nombreux praticiens à questionner à la fois les formes de recueil de ces données et leurs analyses. Certains métiers des études urbaines - reposant sur l'analyse statistique – apparaissent dès lors comme bouleversés dans leurs fondements historiques : « *Le travail que je fais s'inscrit dans la tradition de l'analyse statistique ancienne* (…) *qui se référait aux lois des grands nombres induisant la création des enquêtes. Avec le passage au numérique, on a quitté le champ des enquêtes pour celui des registres (ce sont des bases de données).* » Or, les données sont consommées, alors qu'avec les enquêtes les matériaux sont construits selon un protocole et à partir d'une grille, ce qui induit un travail d'observation et un rapport différent à l'analyse.

Certains interviewés relèvent ainsi un manque de réflexions et de savoirs en la matière, ainsi que l'absence d'un positionnement clair et constant sur le sujet. Ils expliquent cette situation tout particulièrement par la faible prise en main du sujet par le monde politique, considérant encore souvent que le numérique relève du domaine technique et des usages de la ville. Or de nombreux praticiens ont souligné la diversité des visions de la ville et de l'urbain sous-jacente à la place accordée au numérique dans l'espace public, l'économie, les modes de vie etc. : « *On peut avoir une vision très techniciste et positiviste du numérique pour la ville, instrumentale (au service du système décisionnel et de la modélisation), concurrentielle (positionnement des villes les unes par rapport aux autres.* ». « *On manque de recul et de fondamentaux sur cette question là* », le numérique pouvant tour-à-tour

être pensé comme « *l'eldorado économique* » (avec la Silicon Valley pour modèle), « *l'eldorado technique* » (avec pour modèle Singapour).

Cette réflexion, et plus largement mise en politique, sont d'autant plus demandées que l'essor du numérique s'inscrit dans une évolution du cadre spatio-temporel des manières de penser et faire la ville :

- spatiale par « le *passage d'un urbanisme de la conception à un urbanisme des modes de vie* » (intégrant la question des usages de la ville, de l'individuation des choix de déplacement…),

- temporelle par « *le passage de la planification à un système action/réaction en temps réel* (…), *de réactivité dans la gestion en continue de l'incertitude* » (applications de suivi en temps réel de l'état des services urbains, bureaux partagés, salles de réunions sur commande…).

Si « *la smart city est un sujet qui monte* » sur lequel se positionne de grands groupes, si la portée performative des services numériques participe d'une construction (quotidienne et néanmoins discrète) d'une vision de la ville, de nombreux praticiens appellent alors à de *« nouvelles relations public / privé* » et de nouvelles formes d'action collective (cf. infra).

Dernier point soulevé par les interviewés au sujet du numérique : le mythe de la génération native des technologies numériques ainsi que leur très forte évolutivité. En effet, les jeunes vieilliront en même temps que les technologies évolueront, donc « les jeunes actuels seront obsolètes » si leurs compétences sur le sujet se maintiennent à leurs formations initiales. Cela pose dès lors la question de la formation continue aux sciences et technologies du numérique dans les métiers de l'urbain.

1.1.3 … Et adresse un défi aux décideurs et praticiens, en faveur de nouveaux « cadres d'action collective ».

De ce contexte de mutations multiples (sociale, écologique, économique, institutionnelle, etc.) ressort une double évolution des cadres d'action collective, vers une réarticulation des rapports entre savoirs et pouvoirs (renouvellement du positionnement et des partenariats entre acteurs publics et privés, mais surtout prise en responsabilité des habitants), ainsi qu'un regard autrement porteur de représentations et imaginaires vis-à-vis de l'existant (formes bâties anciennes, territoires externes aux métropoles et centres des grandes agglomérations). Cela consiste en une « *nouvelle forme de penser* » en faveur de nouveaux registres et modalités d'observation, d'analyse et d'agir… Les cadres d'action envisagés sont donc d'ordre collaboratif (et de fait prospectif) et territorial (et indirectement représentationnel).

❖ *Construction d'une vision collective de la ville et de l'urbain par la prospective*

« *Une diversification et une multiplicité des acteurs dans les réflexions et processus* » a été soulevée comme une réalité avec laquelle il faut désormais composer les tours de table de

décision, conception, suivi, etc. Inviter des habitants, des associations, des acteurs privés, etc., mais aussi « *des collectivités de taille différente* [à] *dialoguer entre elles* » apparaît comme un nouvel exercice de la fabrique de la ville, ce qui demande un important travail de « *mise en réseau des acteurs* » et des territoires. « *Le cadre de gouvernance qui évolue, nécessite de mettre en place des formes de coopération (surtout pour les petites communes) ; on développe beaucoup la géographie variable à ce sujet, afin d'identifier des coopérations bilatérales entre les territoires* ».

A cet égard, une réarticulation des rapports entre acteurs publics et acteurs privés a plusieurs fois été mentionnée comme une nécessité : il faudrait « *réinventer des sociétés urbaines à travers des éléments de balancement entre opérateurs privés et opérateurs publics.* ». Cela reviendrait, selon les praticiens, à créer des « *modes d'exercice hybrides* », entre la fonction publique et les grands groupes : des collectifs plus proches des bureaux d'études, qui constitueraient « *un tiers-lieu de construction de la ville* » et ayant la « *capacité à construire des solutions à la crise que connaît la ville* ».

Derrière cette diversification des acteurs se joue donc de nouvelles manières de penser, observer et analyser la ville, ce qui demande « *des gens capables de méthodes qualitatives qui sortent des chantiers battus : qui ont la capacité humaine à construire des cadres d'action collective, à identifier des acteurs du territoire* ». L'imbrication des échelles territoriales exige tout particulièrement un renouvellement des activités de prospective : *« on s'est longtemps attaché aux scénarii contrastés, caractéristiques de tendances lourdes. Désormais, on réunit les acteurs autour d'une carte afin de définir les ressources et potentialités, afin de mettre en relation les termes. On coproduit sous forme d'atelier, ce qui induit de nouvelles manières de penser le futur.* ». La construction d'une vision collective de la ville actuelle et vers laquelle on se projette exige à la fois un renouvellement du rapport au temps en aménagement (« *Mieux vivre en ville est le travail d'une génération : c'est aujourd'hui qu'on construit la ville dans 35 ans.* »), à la fois un changement de focale sur l'existant (que ce soit les formes de bâti ou les territoires d'études) comme nous allons le voir.

- *Renouveler les représentations territoriales pour envisager de nouvelles formes de développement*

Afin de permettre ces exercices de prospective collective et multi-territoriale, les interviewés ont majoritairement soulevé la nécessité de renouveler préalablement les représentations spatiales qui orientent les choix des praticiens. Ainsi, plutôt que de favoriser un aménagement

en extension, point chez les praticiens une réflexion sur l'existant bâti, son intensification, sa rénovation, son recyclage, son appropriation, etc. (« *Le gros du sujet n'est pas le neuf, mais la rénovation.* »). Or, « *entre intervenir sur de l'ancien et agir en terrain vierge, ce sont deux métiers différents* », qui requièrent des compétences différentes.

La thématique de redynamisation des centres-bourgs par une rénovation de son cadre bâti, amène les praticiens à élargir leurs focales territoriales à l'extérieur des grandes villes et métropoles : *« La redynamisation des centres-villes des petites communes et des communes rurales est devenue aussi importante que le périurbain et les cités des grandes villes.* ». Ainsi, les interviewés invitent à développer un regard autrement porteur de représentations et imaginaires sur les territoires externes aux métropoles (diversement appelés « *territoires interstitiels* », « *territoires externes* », « *territoires de l'entre-deux* ») et centres des grandes agglomérations, que ce soient les franges internes à la métropole (c'est-à-dire ses contours périurbains), ses franges externes (les espaces ruraux), ou les villes moyennes.

Si traiter de la multiplicité des territoires apparaît pour l'ensemble des praticiens comme une évidence, cela exige néanmoins un renouvellement de leurs registres de penser l'espace urbain : *« Les métropoles, il y aura toujours du monde qui travaillera dessus car il y a du développement et des ressources ; mais il y a toute une réflexion à créer sur l'accompagnement d'un autre modèle de développement – que le modèle métropolitain – dans les petites villes et villes intermédiaires. »* Ces espaces révèlent en effet une importance stratégique dans la pensée des territoires urbains, car ils constituent souvent « *un incubateur sociologique* », c'est-à-dire le lieu d'émergence de nouvelles formes sociales, de nouvelles formes d'engagement, de nouvelles solidarités. Cela s'explique par les moindres capacités d'investissement des pouvoirs publics et donc une certaine nécessité à « *bricoler* », à la fois de la part des habitants que des professionnels. A cet égard, la carte apparaît souvent comme un outil favorable au renouvellement des représentations - révélateur d'impensés, ou de réalités spatiales devenues évidentes et donc oubliées dans les analyses - et des choix politiques qui orientent les stratégies : « *La carte est un outil de réflexion et de communication pour les politiques publiques.* ». Au-delà des dimensions territoriales, ce renouvellement des représentations invite effectivement à porter « *un regard déplacé sur le développement humain dans la ville* », en intégrant dans les manières de penser et de faire la ville les populations invisibles ou jusque-là impensées.

Néanmoins, il convient de relever que les structures rencontrées sont à des stades différents dans cette réflexion territoriale : cela va de l'intuition (« *Il y a une pensée dominante que tout*

se passe en ville et qu'il n'y a rien ailleurs. J'ai l'intuition que les autres territoires sont importants. »), à la prise de conscience d'un regard biaisé sur le sujet (« *le périurbain* (…) *un mode de développement stigmatisé qui constitue pour autant une réalité aujourd'hui* ») voire un retournement du regard qui leur ait porté (« *Que se passe-t-il entre les métropoles ? Je ne pense pas que ce soit seulement des espaces délaissés, mais aussi des espaces ressources.* »), en passant par un questionnement sur leurs conditions d'intégration dans l'action (« *Comment travailler avec l'existant, notamment le périurbain (en matière d'eau, de transport en commun, de sociabilité) ?* »). Ainsi, cette réflexion sur le renouvellement du regard et des actions menées à l'égard de ces espaces « extérieurs » n'a pas été mentionnée de manière unilatérale, mais essentiellement par des structures dont les territoires d'action sont d'échelle nationale ou concentrée sur la région de Saint-Etienne. Autrement dit, il semblerait que les praticiens qui agissent sur le territoire lyonnais soient très orientés dans leurs approches par la constitution institutionnelle de la Métropole de Lyon et son inscription socio-historique.

Figure 6 : De transformations dans les enjeux urbains à une évolution des cadres d'action collective

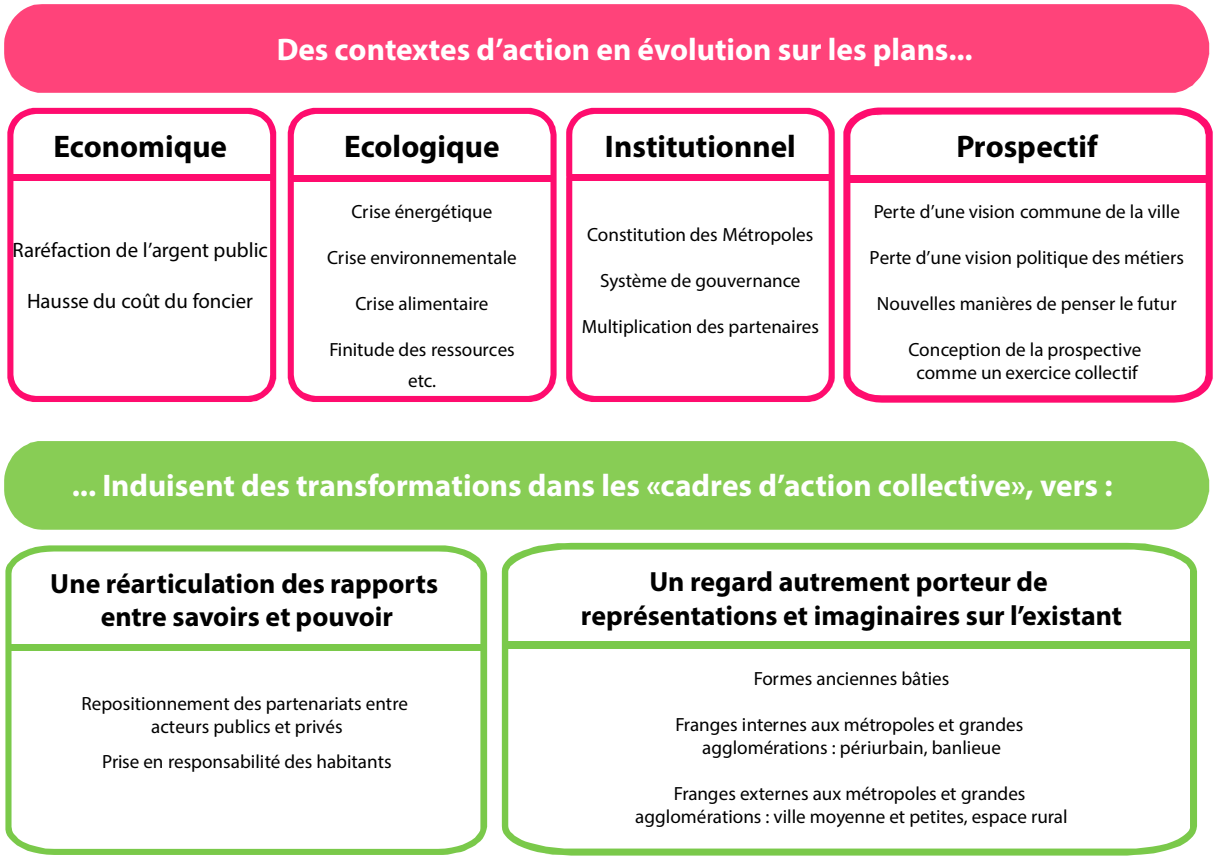

Mathilde Girault, janvier 2015

Cette réflexion sur l'évolution des cadres d'action collective vers plus de coopération dans la construction d'une vision (politique et territoriale) de l'urbain, induit un renouvellement du regard porté sur l'espace (décentré du processus métropolitain), ainsi que des connaissances et habiletés dont il est porteur.

1.2 Conséquences en termes de compétences, habiletés et aptitudes : la réflexivité constitutive d'une professionnalisation

Avant de préciser les compétences (savoirs et connaissances), habiletés (savoir-faire et savoir-être) et aptitudes (mémoire, représentation spatiale, etc.) requises pour réaliser le virage cognitif et pratique annoncé - voire amorcé - par les interviewés, il convient de souligner une ambiguïté dans le rapport aux techniques qui point dans les discours des praticiens. En effet, si ces derniers expriment une volonté (qui se traduit parfois déjà dans les pratiques) et nécessité de dépasser une approche strictement technique de l'espace afin de saisir les ressentis, représentations, imaginaires, etc., ainsi que de rentrer dans le politique ; ils recherchent dans le même temps une reconnaissance de leurs savoirs selon un angle technique. Ainsi, les interviewés parlent d' « *ingénierie des métiers de l'étude urbaine et territoriale* », d' « *ingénierie périurbaine* », d' « *ingénierie des villes moyennes* », d'« *ingénierie partenariale* », d'« *ingénierie pour passer de l'intention au projet* », d'« *ingénierie sociale* », d'« *ingénierie privée ou publique* ». On observe que le terme d'ingénierie est souvent adossé à une dimension spatiale ou partenariale, tout comme la double évolution des cadres d'action (cf. supra).

1.2.1 Une nécessaire interdisciplinarité…

Dans un contexte paradoxal « *de politiques publiques qui restent très segmentées* » et de « *maîtrise d'ouvrage qui doit être pluridisciplinaire* », la pluridisciplinarité a été soulevée à de maintes reprises par les praticiens comme une nécessité pour leurs métiers : « *Il y a une sur-spécialisation* [dans les formations] *: il faut revenir à un niveau de compétence généraliste.* ». Varier les champs de savoir apporte un bagage notionnel et une « *culture généraliste* », considérés comme une condition sine qua non pour développer une certaine réflexivité et des savoir-faire professionnels : « *Les étudiants apprendront en situation professionnelles des tas de choses et à ce moment là, ils ne retourneront plus vers l'histoire, les savoirs notionnels, etc. Il faut leur apporter ce bagage pour la suite.* ».

Néanmoins, il ne s'agit pas selon les interviewés de seulement accumuler des savoirs dans des champs diversifiés, mais de « *favoriser l'interdisciplinarité* », d'« *hybrider les savoirs* », de « *croiser les disciplines* », en vue de permettre une « *approche transversale* ». Cette interdisciplinarité serait rendue possible notamment par des interfaces de rencontre (physiques ou informatiques, encadrés ou spontanées, régulières ou sporadiques, à partir de supports oraux ou écrits, etc.) entre des personnes maîtrisant des savoirs disciplinaires différents : « *on réunit des compétences en réunissant des personnes* ». Cela implique une éthique, des valeurs, mais aussi certaines habiletés (comme des capacités organisationnelles et de discussion). A cet égard, « *Les cursus multiples sont* [pensés comme] *intéressants, car ce sont des personnes qui se sont déjà frottées à d'autres compétences, qui ont de la curiosité.* ».

1.2.2 … Qui amène à différencier des champs de savoirs fondamentaux constitués de connaissances thématisées et autrement territorialisées…

Cette interdisciplinarité conduit les praticiens à différencier des compétences fondamentales (comme la planification) encore souvent pensées selon un angle disciplinaire, de compétences plus thématisées qui sont à la fois notionnelles et autrement professionnalisantes (en lien avec l'hybridation spatiale et partenariale dans l'évolution des pratiques professionnelles). La frontière entre les deux reste théorique et les interviewés ont éprouvé des difficultés à définir les compétences fondamentales, sans doute en raison de l'évolution accélérée des registres d'observation, d'analyse et d'agir.

Dans un contexte de mouvance des trajectoires professionnelles - liée à la complexité des phénomènes urbains, à une répercussion du phénomène d'individuation (Ion, 2012) sur les choix et pratiques professionnels – les compétences fondamentales sont considérées comme un « *bagage notionnel* » qui permet aux praticiens de naviguer entre les thématiques urbaines (ex : mobilité, habitat, économie, énergie), les positions (ex : maîtrise d'œuvre, maîtrise d'ouvrage publique ou privé, assistance à maîtrise d'ouvrage, bureau d'études, association), les situations (ex : poste de chargé d'études, de chef de projet, de management), les contextes (ex : métropolitain, urbain, rural), les échelles territoriales (ex : micro-locale, locale, communale, intercommunale, régionale), etc. : « *Les notions et fondamentaux sont d'autant plus importants que l'on change de sujets de travail : c'est un point de repère réflexif.* ». Ces savoirs relevant des sciences cognitives, des sciences humaines et sociales apporteraient de « *la richesse, une ouverture culturelle* » considérées comme nécessaires, car « *les urbanistes s'enferment trop dans un dialogue technique* ».

A l'inverse, les compétences renouvelées, autrement territorialisées (car porteurs d'autres représentations socio-spatiales) et professionnalisées (outils et techniques employés, etc.), font poindre des signaux faibles auxquels les praticiens sont confrontés au cours de leurs pratiques. Ils manifestent par là un intérêt certain pour les innovations sociales, les initiatives et expérimentations de certains praticiens et habitants, bref ce que certains (Atlan, Dupuy) nomment des « *bruits* » annonciateurs et accompagnateurs d'un changement dans l'organisation socio-spatiale et dans les métiers : « *Est-ce qu'il ne faut s'intéresser qu'aux grandes évolutions ? Est-ce qu'il ne faut pas regarder aussi les petites évolutions qui portent en germe des choses innovatrices ?* ».

On distingue donc :

- ✓ les disciplines et champs de savoir constitués : la sociologie (ex : des organisations), l'économie « *revisitée* », la philosophie, la science politique (ex : analyse des politiques publiques), la géographie, l'histoire, le droit, la psychologie, l'approche culturelle de la ville (analyse de ses représentations et des valeurs qu'elle véhicule) et de manière plus discrète – mais non moins intéressante - l'anthropologie, l'épistémologie, la géologie, les neurosciences, l'instruction civique dans les pays étrangers[7] ;
- ✓ de connaissances peut-être plus thématisées, orientées vers l'action, autrement porteuses de représentations territoriales et manifestes d'émergences sociales : les nouvelles façons d'organiser les chantiers, la diversification de l'habitat pavillonnaire, le recyclage des espaces en friche ou des héritages de l'industrie (ex : sols pollués), la culture de la maîtrise d'ouvrage (commande, etc.), les enjeux écologiques et énergétiques, l'habitat participatif, la production alimentaire, les slow technologies et low tech, les démarches de co-construction (dites *Do It Yourself*), l'aménagement en situation de risque ou catastrophe (éphémère, modulaire…), les stratégies foncières, les réseaux diffus (énergétiques, hydrauliques…), etc.

Néanmoins, les praticiens attestent d'un besoin d'hybridation entre les compétences dites « *fondamentales* » et celles plus orientées vers l'action et les signaux-faibles, au titre de la reconnaissance professionnelle des futurs diplômés : « *Il faut quand même bien que les jeunes diplômés soient engagés sur une certaine base. (…) Or, aujourd'hui, ces compétences de complexité, d'animation restent à construire mais surtout à reconnaître pour les CV et*

[7] Cités ici dans l'ordre décroissant du nombre d'occurrence lors des entretiens-praticiens.

l'embauche. C'est toujours un cœur de compétence qui est recherché (géographe, statisticien…) ».

Contrairement aux savoirs disciplinaires et constitués, les connaissances thématisées appelleraient, selon l'avis de tous, plus à un travail réflexif par l'interdisciplinarité et l'intercognitivité. Derrière cet intérêt manifeste des interviewés pour ces compétences renouvelées, se jouent donc des conditions d'organisation du travail, vers plus de coopération entre les métiers, mais aussi entre le milieu praticien et le milieu universitaire.

1.2.3 … Et invite à mobiliser des habiletés orientées autour de l'animation de réseaux (habitants et praticiens).

Cette coopération est rendue possible par certaines habiletés professionnelles, tout particulièrement orientées vers « *l'animation de réseaux* » habitants et praticiens, « le *pilotage de projet* » et « *la gouvernance* » : « *On ne peut certes plus faire d'aménagement sans certaine base comme la planification ou le diagnostic, mais cela dépasse ces compétences pour s'ouvrir à d'autres aspects sociaux…* ». A cet égard, « *la connaissance des acteurs (métropolitains, ruraux, d'outre-mer, internationaux…)* », ainsi que « *la maîtrise du jeu d'acteurs* » constituent des savoir-faire indispensables, tout comme une capacité de mise en situation des acteurs dans un champ de savoirs et une problématique : « *Il faut une expertise dans un champ, mais aussi une capacité de compréhension des autres (compétences, réseaux d'acteurs…)* ». Dans ce cadre, l'expérience internationale est pensée comme un moyen de développer de nouvelles formes d'habiletés, plus précisément de « *s'ouvrir sur l'altérité* ». Voir l'urbanisme mis en place ailleurs - donc se confronter à d'autres manières de vivre, penser et construire les rapports à l'espace - permet de « *se décentrer* », c'est-à-dire d'élargir le regard que l'on porte aux mutations urbaines, à la ville et aux territoires urbains, ainsi qu'aux registres d'intervention sur ceux-ci.

Les habiletés nécessaires pour cette ouverture sociale (prise en compte d'autres champs de métiers, d'habitants dans le processus décisionnel, de conception, de réalisation et de suivi du fonctionnement…), territoriale (mise en relation des territoires, etc.) et cognitive (vers plus de transversalité des savoirs par exemple) s'inscrivent dans la parfaite continuité des compétences relevées par les praticiens : en termes de :

- ✓ savoir-faire : posture favorisant l'agilité d'esprit (maîtrise du jeu d'acteur par jeux de rôles, capacité d'écoute et de communication à des non experts, pilotage de projets collectifs, mise en situation dans une problématique transversale, tâtonnement dans

l'action, veille dans l'information…) et capacité à se situer à un niveau pré-opérationnel (aspects budgétaires, partenariaux et politiques) ;

- ✓ savoir-être : capacité de prise de parole, ainsi que d'animation de réseaux habitants et/ou professionnels, sollicitation d'une curiosité et humilité par rapport à son cœur de métier (en lien avec la crise de la parole performative des praticiens, l'instabilité du contexte d'action…).

Figure 7 : Vers la constitution d'un référentiel d'action commun (enjeux sociaux, éthiques et identitaires)

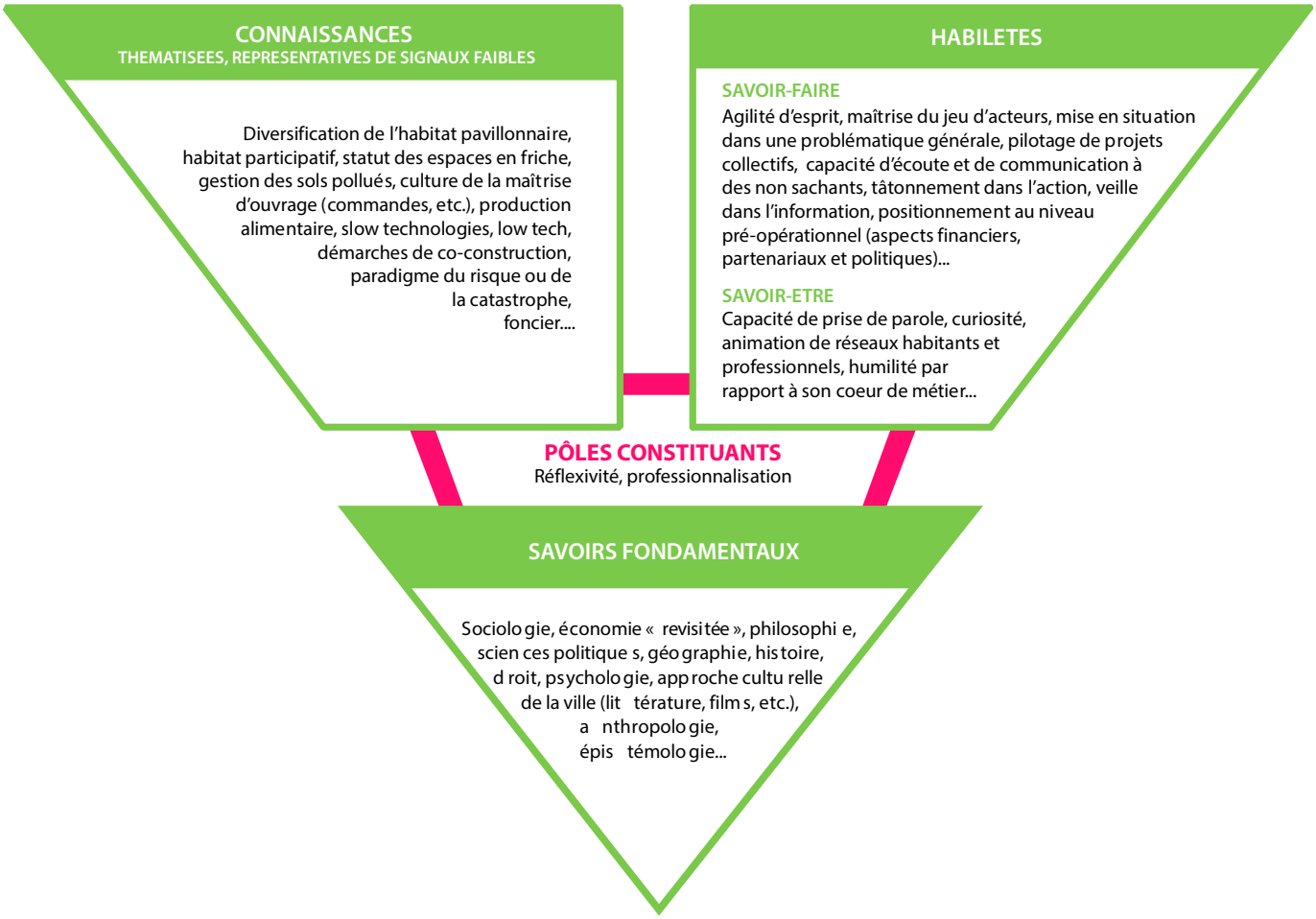

Mathilde Girault, janvier 2015

Une certaine continuité apparaît donc entre les compétences sur l'urbain et les habiletés constitutives des métiers de l'urbain. Ce sont des savoirs et connaissances sur l'urbain en recomposition (en lien avec l'hybridation spatiale et partenariale dans l'évolution des

pratiques professionnelles) qui amènent les savoir-faire et savoir-être à se constituer autour de deux pôles :

- la réflexivité, c'est-à-dire la constitution de savoirs et représentations ;
- la professionnalisation, visant une intervention sur l'espace urbain par la maîtrise d'outils et de techniques.

Loin de penser ces deux polarités comme opposées, les praticiens ont davantage dessiné une continuité entre elles. La réflexivité renverrait à des habitudes de réflexion sur la finalité de l'action, qui s'inscrit elle-même dans une vision prospective de la ville et de l'urbain, et la professionnalisation serait un processus de projection sur l'espace des principes, valeurs et représentations (relevant à la fois des métiers et du milieu politique, mais aussi des individualités des praticiens – cf. *infra*) qui fondent cette vision prospective, prenant corps lors des interventions spatiales et actions publiques. Autrement dit, la réflexivité - parce qu'elle participe d'un parcours d'apprentissage par les formations initiales et continues, mais surtout par un certain rapport aux pratiques professionnelles pensées comme sources de compétences – s'inscrit dans un processus de professionnalisation, entendu non pas comme une reconnaissance par un tiers d'une capacité mais comme la construction – par ses choix de formation ou d'orientation professionnelle, les activités exercées, par ses lectures et engagements associatifs, etc. – de ses compétences en adéquation avec son métier et son évolutivité.

2. Les professionnalités émergentes et les métiers en (re)construction

Cette double évolution du cadre d'action vers une réarticulation des rapports entre savoirs et pouvoirs, ainsi que vers un regard autrement porteur de représentations et imaginaires sur l'existant, s'accompagne d'une émergence de professionnalités - c'est-à-dire de qualités attachées à des métiers – autour de la notion d'individualités, de la recherche universitaire et de l'environnement. Dans ce cadre, les métiers institués tendent à se recomposer autour de ces trois polarités, tandis que de nouveaux se construisent.

2.1 Des savoirs en recomposition autour de :

Les professionnalités émergentes se composent autour de trois polarités qui alimentent des savoirs différents : l'individualité et la recherche universitaire qui participent de la réflexivité

(cf. *supra*), ainsi que l'environnement qui s'apparente à un filtre interprétatif (porteur de représentations, valeurs et imaginaire) des rapports à l'espace.

2.1.1 L'individualité

La forme dialogique des entretiens a favorisé l'émergence de discours et récits d'expérience à la première personne, s'inscrivant dans des registres différents :

- ✓ leurs métiers et pratiques professionnelles : *« Le travail que je fais s'inscrit dans la tradition de l'analyse statistique ancienne » ;* « *Je n'ai pas le sentiment de m'être mis dans une perspective future. » ;*
- ✓ les réalités urbaines et sociales : « *Que se passe-t-il entre les métropoles ? Je ne pense pas que ce soit seulement des espaces délaissés, mais aussi des espaces ressources.* » ; « *Je pense que l'énergie est un sujet important » ;*
- ✓ les évolutions urbaines : *« Je pense que parmi les grandes évolutions, on trouve déjà tout ce qui relève de l'optimisation des ressources déjà prélevées (eau, foncier…). » ;* « *Je crois qu'il va y avoir une évolution démographique.* ».

L'affirmation de ces avis personnels est révélatrice d'une certaine réflexivité sur les manières de penser et faire la ville, prenant aussi bien une forme interrogative (« *Comment faire comprendre le temps long aux habitants et élus ?* ») que celle d'un aveu (« *Je me sens très démunie devant le grand virage de la performance environnementale* »).

Plus généralement, cette prédominance de la première personne désignerait une posture propre aux métiers de l'urbain : « *Il faut beaucoup de sensibilité pour faire ce métier* ». Ainsi, par l'expression de leurs intérêts, les interviewés ont fait valoir une certaine sensibilité et approche de l'urbain : « C*e qui m'intéresse est l'appréhension globale de la qualité de vie en ville » ;* « *L'urbanisme ne m'intéresse pas si ce n'est pas mis au service des problèmes que l'humanité a créé avec son développement ».*

Néanmoins, il s'agissait aussi pour les interviewés d'affirmer une position personnelle eu égard :

- ✓ aux autres champs de métier, certains se réclamant notamment d'une « *position militante de rejet de la position descendante… des architectes* » ;
- ✓ aux autres praticiens dans le contexte d'évolution des cadres d'action *(« J'ai déploré de la part de certains collègues une posture de sachant.* » ; « [certains] *n'acceptent pas que la ville se construise par les habitants* »).

Par là, les praticiens dessinent une structuration du milieu professionnel urbain et se situent en son sein, selon à la fois leurs métiers et leurs approches singulières. La particularité des approches de l'urbain dont témoignent les praticiens relève de leurs trajectoires professionnelles. Ces dernières se composent à partir des formations, convictions personnelles, métiers et postes tenus, apprentissages hors universitaires et liés à des activités (associatives, citoyennes, etc.), choix, intérêts et curiosité personnels. Ce souci de positionnement dans le milieu professionnel urbain, ainsi que l'importance accordée par les interviewés aux trajectoires professionnelles s'expliquent par la diffusion dans la sphère professionnelle du phénomène d' « *individuation* » (Ion, 2012), au sens de construction d'identités singulières par les pratiques, les savoirs, les représentations et imaginaires, les cultures, et une certaine forme de réflexivité[8]. Considérant que « *la position de neutralité est utopique* » (« *On n'est pas des experts abstraits, mais des humains* »), certains praticiens invitent notamment à « *repartir du vécu et des formes d'intelligence* », ce qui les amène à présenter par bribes leurs trajectoires professionnelles : leurs formations, leurs expériences comme source de connaissances, leurs engagements personnels et affirmation de convictions, ainsi que leurs apprentissages dans un cadre non-universitaire.

- Ainsi, certains interviewés se référent régulièrement à leurs formations initiales, afin d'expliquer un discours qu'ils considèrent comme situé et partiel : « *Il n'y a pas de science neutre.* ».
- Les expériences de l'espace urbain, réalisées dans un cadre personnel ou professionnel, sont également considérées comme source de connaissance et de compréhension des phénomènes : « *Aujourd'hui, les déplacements domicile-travail sont aberrants – moi-même je les vis.* » ; « *C'est une conviction personnelle, mais aussi j'ai vingt ans d'expérience dans ce domaine* ». Ces rapports directs à l'espace participent fortement de la construction d'une identité professionnelle : « *J'ai une culture professionnelle d'autodidacte : je me suis construit à travers les réalités de terrain, les rencontres et les voyages.* ». Ces compétences nourries de manière expérientielle, dans le temps, peuvent parfois se confronter à une culture ancrée dans une logique et un imaginaire (ici celui de l'Etat aménageur) différents : « *Je crois*

[8] Dans le but de préciser cette idée qu'il existe une individualité dans les trajectoires professionnelles, cinq interviews de praticiens sont en cours de réalisation (dans le cadre de l'Atelier 4 de l'IMU, par Guillaume Faburel et Mathilde Girault), en vue d'une diffusion sur le site de l'IMU (souhaitée pour mars 2015). Visant un retour réflexif des praticiens sur leurs trajectoires, ces courts films devraient permettre de mettre en lumière les compétences accumulées et habiletés acquises, au regard des formations (initiales et continues), expériences, activités et choix qu'ils considèrent comme importants.

assez aux PPP [Partenariats Publics Privés], *pourtant je suis un « vieux » fonctionnaire.* ». Les espaces d'échanges informels sont considérés comme des vecteurs fréquents de vérification et diffusion de ces compétences : « *J'ai cru comprendre, en parlant avec des collègues, que beaucoup des petites villes connaissent cette décélération et baisse des dotations de l'Etat.* ».

- Certains praticiens affirment des engagements, qui reposent sur des convictions personnelles, prennent corps dans leurs pratiques professionnelles et activités personnelles, et qu'ils expliquent par la nature complexe des réalités urbaines : « *Il y a en jeu dans l'urbanisme des appréciations et convictions personnelles. L'urbanisme relève du domaine du doute…* ». Ils assignent à ce titre « *un sens politique, idéologique et dogmatique* » à leurs regards sur la ville. Si un effet générationnel semble jouer dans cette affirmation de convictions personnelles – les praticiens les plus jeunes éprouvant plus de facilités à les exprimer -, elles s'inscrivent néanmoins dans les mêmes registres axiologiques : l'écologie (environnement, énergie, alimentaire, etc.) et l'innovation sociale. Ces convictions sont considérées par certains comme le garant d'une identité in-divisible entre le cadre personnel et professionnel : « *Je ne suis pas schizophrène. Je suis militant et engagé.* ».
- De la même manière, de nombreux praticiens ont relevé la valorisation croissante, dans le milieu professionnel, de nouvelles aptitudes et donc formes d'apprentissages hors universitaires, considérant que certaines habiletés (et tout particulièrement des savoir-être, comme la capacité d'écoute) ne s'apprennent « *pas seulement lors des formations et dans un cadre professionnel* » : les engagements citoyens, les activités associatives, des rapports renouvelés au terrain pensé comme un espace vécu et sensible… Cela demande néanmoins de définir les conditions de reconnaissance et valorisation de ces engagements et activités qui sortent du cadre *stricto sensu* des formations.

Cette individualité dans les manières de penser et faire la ville constitue pour les praticiens un moyen de les renouveler, et parfois de se positionner « *en résistance* » d'une pensée dominante : « *Il y a une pensée dominante que tout se passe en ville et qu'il n'y a rien ailleurs. J'ai l'intuition que les autres territoires sont importants.* ».

2.1.2 La recherche (universitaire)

Si certains interviewés reconnaissent peu ou prou ne pas connaître le milieu universitaire (« *Je connais peu le monde universitaire.* » ; « *Le monde universitaire m'est étranger ; les termes de mention, master, doctorat, etc., sont abstraits pour moi.* »), ils expliquent cette situation par « *les liens entre l'opérationnel et la recherche* [qui] *restent à approfondir* ». Or, de nombreux praticiens considèrent que le milieu de la recherche (tout particulièrement universitaire) participe du renouvellement dans les manières de penser la ville, ainsi que dans les registres et outils d'intervention sur l'espace urbain : *« Il y a un enjeu réflexif entre chercheurs et urbains, et à la limite beaucoup plus qu'on ne le pense. ».*

Si quelques-uns reprochent au milieu universitaire « *des savoirs transmis sans remise en cause* » des fondements du modèle actuel et donc de participer à son auto-alimentation, les praticiens reconnaissent généralement quatre grands avantages à une meilleure collaboration avec la recherche :

- ✓ Un moyen de réinterroger leurs pratiques er visions des territoires urbains : « *Les chercheurs sont là pour titiller, pour réorienter notre vision (des territoires, de nos pratiques)* » ; « *Notre vision de l'aménagement durable a évolué, notamment en discutant avec le Comité scientifique »* ;
- ✓ Une fonction de veille dans l'information (relevant les innovations sociales, les signaux faibles, etc.) assurée par la recherche : « *Les mots qui sont mis sur les grandes évolutions urbaines, ce sont les chercheurs qui nous les disent. Les veilleurs sont les chercheurs.* » ;
- ✓ Une capacité à questionner des sujets sur lesquels les praticiens ne peuvent ou ne veulent pas se positionner (mécanisme d'autocensure dû : aux rapports au politique, à un sentiment de non-légitimité, etc.) : « *il ne faut pas s'interdire d'aller vers certaines réflexions » ;* « *Les chercheurs peuvent étudier ce phénomène* » ;
- ✓ Une disposition à appuyer les compétences en aménagement et urbanisme, en offrant *une légitimité aux propos* », pour lesquels il n'y aurait « *pas de contestation possible* » puisqu'ils reposeraient sur « *une méthode et un développement scientifiques* ».

Eprouvant le sentiment que dans le milieu praticien le temps de réflexion est envisagé comme du « *temps perdu* », les interviewés se sentent « *très vite éloigné*[s] *de ces moments de réflexion et de formation.* », alors qu'ils considèrent être également porteurs de connaissances et savoir-faire relatifs à l'urbain : « *Ingénieurs, architectes et universitaires : ils font le même métier à la fin, même s'ils n'ont pas les mêmes outils pour le faire.* ». Dès lors, ils se

questionnent sur les manières et moyens de composer plus de passerelles université – praticiens :

> « *Comment organiser ce transfert de compétences ? Comment les agences et universités peuvent-elles trouver un vrai partenariat afin d'expérimenter des processus de projet différents, notamment en termes d'échelle ?* »

Ainsi, des temps de rencontre ainsi que de travail collectif et collaboratif émergent de plus en plus, comme : « *des conférences thématiques* », « *des groupes de travail* », « *des journées d'études* », « *des visites de terrain* », « *des sessions de formation ponctuelle à l'intention des collectivités* »… Si les outils ne sont pas encore formalisés, les praticiens avancent donc des méthodes de diffusion et de partage des compétences (d'origine pratique ou scientifique) néanmoins largement réalisées et sous des formes diversifiées : publicisation sur le site internet, échanges informels, etc…

Malgré cette extension d'une culture du partage (c'est-à-dire de la mise en connaissance) et du transfert (exigeant une contextualisation dans le milieu cognitif – pratique ou scientifique – récepteur) de compétences, la dimension de « *bricolage* » de cette dernière reste prégnante, voire valorisée. Certains praticiens manifestent ainsi une crainte que la formalisation s'accompagne d'une routinisation et ferme la porte aux signaux faibles (entendus comme les pratiques, idées et réflexions annonciateurs et accompagnateurs d'un changement) : « *C'est encore artisanal et je ne sais pas si cela va, et doit, évoluer…* » ; *« Je ne veux pas formaliser nos savoir-faire, mais que ça se ressente ».*

La collaboration entre le milieu praticien et le milieu universitaire relèverait donc plus de l'individualité des trajectoires professionnelles (ex : réflexivité, curiosité, capacités de mise en lien), que de structures (de travail, de gouvernance, de réseau, etc.) à construire et instituer. Une formation continue envisagée dans le cadre d'un parcours de formation tout au long de la vie pourrait constituer un moyen de recomposition des métiers de l'urbain autour de la recherche. Cela nécessite de considérer que les praticiens peuvent être à la fois « *en formation mais aussi formateurs* », et donc d'envisager une complémentarité des savoirs pratiques et scientifiques. Cela demanderait de définir les conditions de valorisation professionnelle des collaborations praticiens - recherche, mais surtout de reconnaissance universitaire des compétences issues des pratiques et de certaines activités qui ne participent encore que peu du cadre historique des formations (engagement citoyen, associatif, etc.).

2.1.3 L'environnement

Au-delà des enjeux d'écologie et de durabilité, l'environnement est apparu dans les entretiens comme un fil conducteur des pratiques professionnelles, ainsi qu'un filtre interprétatif des expériences et rapports à l'espace.

Sans être toujours exprimé ouvertement, l'environnement bénéficie auprès des praticiens d'une valence positive, ce qui lui permet de s'affirmer comme une valeur facilement partageable par tous. Ainsi, certains interviewés invitent à composer le cadre axiologique et instrumental de l'action autour de l'environnement : *« On a un urbanisme occidental colonialiste : les atmosphères locales ne sont pas prises en compte.* ». Au regard des enjeux de sociabilité, durabilité et justice sociale, l'environnement répond d'« *une vision globale et intégrée de l'action sur la ville* », s'inscrivant dans une approche particulière de l'espace.

L'environnement est également envisagé par les praticiens comme un filtre interprétatif des expériences sociales et individuelles ancrées dans l'espace : « *Mettre du végétal, c'est permettre aux microsociétés de planter des arbres, de s'approprier des espaces publics.* ». Ces expériences s'inscrivent plus généralement dans une volonté de renouvellement des rapports à l'espace (« *Il faut qu'on se reconnecte au sol sur lequel on est et à son voisin.* ») et aux territoires (« *la ville* (…) *un organisme vivant qui s'est étalé, connaissant alors une interpénétration ville / campagne* »).

2.2. Regard croisé des praticiens et de la littérature scientifique sur l'évolution des métiers de l'urbain, différenciant :

Lors de la présentation des premiers résultats de l'enquête auprès du Comité de perfectionnement, le 16 décembre 2014, a été soulevé unanimement par les partenaires un besoin de précision sur l'évolution des métiers et notamment sur certains présentés comme « *émergents* ». Conscients de transformations dans les métiers existants et de l'émergence de nouvelles professionnalités s'érigeant parfois en métiers, les partenaires ont néanmoins manifesté des difficultés à mettre en mot ces changements. Ils ont dès lors adressé directement au milieu universitaire une demande de caractérisation de ces évolutions, en termes de thématiques et échelles d'intervention, de cadres instrumentaux et partenariaux, etc.

A donc été initié un travail de comparaison et spécification des professionnalités instituées ou amorcées, en croisant les résultats de l'enquête à une littérature scientifique issue de positions

d'origine diverses : référentiels métiers existants (rapport OPQU, 2006[9] ; rapport Frébault et Pouyet, 2006), travaux de sociologie des professions (Marié, 1989 ; Jeannot, 2005 ; Verpraet, 2005 ; Blanc, 2010) croisant parfois la sociologie du travail[10] (Claude, 2006 ; Biau et Tapie, 2009), document d'orientation proposé par les universités à la suite d'un Master en urbanisme et aménagement (Université de Rennes 2, 2014), discours et récits de praticiens sur leurs pratiques (Chapuis, 2014), mais aussi ouvrage intercognitif réunissant paroles d'acteurs de la ville et d'universitaires s'intéressant aux questions urbaines (Viala, 2014). Cette étude tend à dévoiler les degrés de reconnaissance de ces pratiques (nouvelles ou renouvelées) en tant que compétences et habiletés, par leurs pairs (issus des mêmes métiers) et autres praticiens, les institutions, le milieu universitaire, etc., dessinant de la sorte leurs constitutions en métiers.

De manière schématique et sans être exhaustif, trois grands types de métiers – renvoyant à des compétences et habiletés particulières - coexistent à ce jour sur l'urbain :

- ✓ des métiers historiques souvent construits à la différence d'autres (comme les ingénieurs et architectes) et très présents dans les référentiels métiers existant ;
- ✓ d'autres qui se sont développés dans les années 1990, en lien notamment avec l'essor d'un urbanisme négocié (PPP, approches participatives…) et une évolution instrumentale autour des questions environnementales ;
- ✓ enfin un troisième « champ », encore largement émergent et dont les atours ne sont à ce jour qu'esquissés, prenant acte des évolutions plus récentes du fait urbain (par exemple en proposant des modalités plus collaboratives d'exercices des métiers).

2.2.1 Les métiers historiquement construits

Tout en connaissant des transformations liées à l'évolution des cadres d'action dans et sur la ville (croissance puis étalement urbains, mutations étatiques, raréfaction de l'argent public, enjeux sanitaires puis socio-écologiques, multiplication des acteurs…), les métiers historiques – dont les pratiques remontent à la fin du XVIIIème siècle, à la naissance de la ville moderne puis industrielle – marquent toujours fortement ce champ d'étude et d'action, ainsi que les formations qui y conduisent. Né lors de la croissance urbaine et industrielle, ce modèle s'est orienté vers la conception et la planification urbaines, et s'est constitué progressivement en expertise en s'inspirant de l'organisation « scientifique » du travail dans l'industrie (Claude,

[9] Disponible in *Le Moniteur*, « Le métier d'urbaniste. Domaines d'activité, fonctions et compétences », 2006.
[10] La sociologie du travail s'intéresse au rôle d'une catégorie de professionnels dans la division du travail relatif à un domaine d'études et d'actions (fonctions, missions, capacités, reconnaissance…), alors que la sociologie des professions regarde la structuration du milieu professionnel et les trajectoires des individus (formations, expériences, etc.).

2006). Il s'est également créé en opposition aux champs de métiers intervenant sur la ville à l'époque, c'est-à-dire l'architecture (domaine de l'art) et l'ingénierie (domaine des sciences), se composant par effet miroir une certaine identité jusqu'à parvenir à se constituer en métier au XXème siècle. Néanmoins, dès que des transformations urbaines ou du cadre d'action appellent à une réorganisation du système professionnel, Gilles Verpraet (2005) a pu observer un certain équilibre entre ces trois modèles dans le but de freiner l'émergence de nouveaux métiers dans ce champ. Le caractère fondateur de ces métiers, ainsi qu'une certaine fermeture à d'autres métiers de l'urbain, expliquent leurs prédominances dans les référentiels métiers existant.

Chargé d'études en aménagement et chargé d'opération (plus restreint et technique)

Le métier de chargé d'opération s'intéresse à la faisabilité technique d'une opération et assure, le cas échéant, le suivi des travaux. Le chargé d'études en aménagement complète ces compétences par la réalisation de rapports suite à une analyse de terrain, ainsi qu'à la consultation de documents de planification et de personnes ressources. Il peut aussi servir d'intermédiaire entre les parties prenantes du projet, ainsi qu'être force de proposition auprès des élus ou des porteurs de projets d'aménagement du territoire. Le chargé d'études et le chargé d'opération peuvent avoir différentes spécialités : habitat, aménagement rural, transports…

Chef de projet territorial

Chargé du bon déroulement partenarial et de la cohérence des programmes, le chef de projet doit savoir réaliser des diagnostics analysant les réalités sociales, économiques, écologiques, etc., d'un territoire afin de fixer les objectifs des programmes, de proposer des stratégies et de les traduire en actions. Le chef de projet fait la synthèse des approches des élus et de ses différents partenaires (économique, social…).

« Urbaniste » : coordinateur et planificateur

S'il est définit par certains milieux universitaires et praticiens comme un métier à part entière (Université Rennes 2, 2014), voire une profession (Chapuis, 2014), le travail de l' « urbaniste » est souvent comparé à celui du « *chef d'orchestre* » (entretiens-praticiens, 2014 ; Viala, 2014). Coordonnant les différents intervenants et assurant la médiation avec les habitants, il participe à la définition des décisions des élus. La rédaction de documents techniques de planification s'inscrit dans ce même cadre de construction de stratégies politiques. Tout comme pour le chargé d'études et d'opération, il existe de nombreuses

spécialités, plus ou moins transversales et techniques : habitat, transport, environnement, économie…

La fonction publique et l'enseignement supérieur : des débouchés historiques en recomposition

Alors que la fonction publique – essentiellement territoriale et dans une moindre mesure étatique - constitue historiquement un débouché massif des diplômés d'un Master en aménagement et urbanisme, les obligations de refonte des postes et services - en vue d'une diminution des effectifs - que connaissent les collectivités, ministères et délégations amènent à interroger ce type de débouché dans le futur. Le nombre de contractuels étant appelé à diminuer (entretiens-praticiens, 2014), les recrutements s'opéreront vraisemblablement de plus en plus à partir des concours de la Fonction Publique Etatique (FPE) ou Territoriale (FPT), qui ne sont pas tous ouverts aux diplômés d'un Master en aménagement et urbanisme. Dans ce champ d'étude et d'action, voici un rapide bilan des concours existants :

- ❖ Fonction Publique Etatique (Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie)

Pour concourir au concours externe d'architecte et urbaniste de l'Etat, il faut être titulaire d'un diplôme d'architecte habilité par l'Etat.

- ❖ Fonction Publique Territoriale (catégorie A)

- Le concours externe d'ingénieur territorial (filière technique, spécialité « Urbanisme, aménagement et paysages ») est ouvert uniquement aux titulaires d'un diplôme d'ingénieur habilité par l'Etat ou d'un titre / diplôme délivré par l'Etat de niveau Bac +5, en lien avec l'une des cinq spécialités du concours et sanctionnant une formation à caractère scientifique ou technique.
- Le concours externe d'attaché territorial (filière administrative, domaines : administration, finance, économie, sanitaire, social, culture, animation et urbanisme) est ouvert à tous à partir d'un diplôme de niveau Licence (Bac +3), mais recrute dans les faits de nombreux titulaires de Master (entretiens-praticiens, 2014). Pour la Mention VEU, deux spécialités nous intéressent : « animation » et « urbanisme et développement des territoires ». Ce type de débouché, de par les secteurs divers concernés, demande une culture générale importante et

une forte capacité d'adaptation.

La réforme actuelle de l'enseignement supérieur, ainsi que l'évolution des cadres d'action et de réflexion sur la ville soulignent les transformations que connaissent le milieu de la recherche (dont universitaire) et par ricochet le métier d'enseignant-chercheur.

2.2.2 Les métiers développés dans les années 1990

Certains métiers ont connu une hausse de leurs reconnaissances et du nombre de praticiens dans le courant des années 1990 (Verpraet, 2005), en lien avec une évolution partenariale et économique du cadre d'action sur et dans la ville : baisse des capacités d'investissements des pouvoirs publics, essor des intervenants privés en aménagement (PPP), montée en puissance des associations environnementales et plus généralement des associations d'usagers, d'où l'émergence d'un urbanisme négocié et participatif.

Agent de développement local

Né de la politique de la ville, ce métier s'est étendu à d'autres territoires (urbains ou ruraux), dans le contexte d'émergence des débats autour de la participation dite habitante et de la vie de quartier. Assurant un rôle à la fois d'animateur et de médiateur sur une zone spatialement et socialement délimitées, il fait l'interface entre les besoins des habitants et la volonté politique des élus, notamment lors de mutations urbaines et phases de chantier.

Développeur économique

En charge de la dynamisation d'une zone géographique (agglomération, ville, zone rurale, bourg), le développeur économique cherche à développer des stratégies socio-économiques et à valoriser les territoires. Pour ce faire, il accompagne les entreprises et agit en intermédiaire avec les pouvoirs publics. Il exerce tout aussi bien en collectivité territoriale, dans des organismes de développement économique publics ou privés (CCI, CMA), ou encore dans des cabinets de conseil. Les évolutions économiques ainsi que les exigences sociales appellent ce métier à redéfinir ses contours, sans doute vers un accroissement de la dimension sociale et écologiques des actions menées : favoriser l'économie sociale et solidaire, l'économie circulaire, etc.

Conseiller en environnement ou écoconseiller

Il fait office d'intermédiaire entre les différents acteurs des territoires afin d'assurer la qualité de vie locale, la prise en compte des enjeux socio-écologiques et la protection de la biodiversité (continuité écologique, nuisances sonores, traitement des déchets, qualité de l'air et de l'eau…). Il est amené à travailler auprès des collectivités territoriales, des associations, des entreprises, des particuliers, etc. Son rôle se situe à la croisée de la prévention, de la correction, de la sensibilisation et de la recherche.

2.2.3 Les métiers émergents de la complexité (de l'urbain) et de l'incertitude (sur les effets de l'action)

Si certains praticiens plaident pour une « *hybridation* » et adjonction des connaissances « *fondamentales* » à des nouvelles aptitudes à la transversalité, à l'animation de réseaux et à la coopération entre acteurs - au nom de la reconnaissance professionnelle des futurs diplômés et dans une certaine continuité historique de la construction des métiers de l'urbain -, d'autres entrevoient de nouveaux métiers qui relèveraient du « management de la complexité », réalité urbaine, sociale et écologique avec laquelle il faudrait désormais composer, malgré son caractère angoissant de prime abord : « *Elus et habitants veulent s'affranchir d'une certaine complexité.* ». Ce nouveau champ de métiers se compose donc autour des « *métiers flous* » (Jeannot, 2005), c'est-à-dire de métiers revendiquant le caractère flou de leurs matières et incertain de leurs actions, se rapprochant dès lors des métiers « *à pratique prudentielle* » (Champy, 2009) dont les formes de raisonnement refusent toute formalisation. Ce cadre d'action mouvant se révèle assez propice aux « *métiers de l'improvisation* » (Lévy, 2013), s'appuyant sur la construction du sens et des finalités dans le cours de l'action et rétrospectivement : « *Il faudra des gens qui sachent se requestionner en permanence, apporter de l'aide aux élus sans mettre en avant une science.* » (entretiens-praticiens, 2014).

Les interviewés éprouvent certaines difficultés à qualifier ces métiers, car la complexité et le « flou » seraient constitutifs de la matière à traiter et de l'exercice même de ces métiers (concernant aussi bien leurs démarches et outils) : « *le flou du travail s'étend au flou des métiers* » (Jeannot, 2005, p. 137). Néanmoins, la notion de « ménagement » semble correspondre aux caractéristiques avancées par les praticiens pour ces métiers, et (dans une perspective historique) à leur difficulté d'émergence et de reconnaissance. Si depuis plus de 25 ans la notion de « ménagement » est employée couramment pour qualifier une certaine manière de faire la ville, en opposition à un aménagement de structure descendante, s'affirmant comme un champ d'expertise excluant et parfois autoritaire (Marié, 1989), on observe une difficulté pour les métiers proches du pôle ménagement d'émerger, ce qui

confirme d'une certaine manière l'hypothèse de Gilles Verpraet sur la logique concurrentielle animant les champs de l'aménagement (Blanc, 2010).

En faveur de l'affirmation écologique (Henry et Puybaraud, in Biau et Tapie, 2009) et démocratique (Bacqué, in Biau et Tapie, 2009) de la fabrique de la ville, ce champ de métier se structure autour de la notion de « *médiation* » (entretiens-praticiens, 2014 ; Viala, 2014), supposant des capacités relationnelles et une culture généraliste : *« L'urbaniste doit être autant médiateur que spécialiste de planification ou de dessin, même s'il est nécessaire d'avoir la capacité de décrypter l'espace.* » (entretiens-praticiens, 2014). Cette capacité à la médiation se révèle multiple, il s'agit tout autant de rassembler et lier les acteurs diversifiés de la ville (parmi lesquels les habitants), les territoires, les thématiques d'étude, les approches et outils, etc. : *« L'urbaniste met en relation les métiers entre eux, les territoires entre aux, les pouvoirs locaux entre eux.* » (entretiens-praticiens, 2014). A cet égard, certains interviewés dénotent une exacerbation de *« la césure entre urbaniste des politiques publiques et urbaniste de l'aménagement* » (entretiens-praticiens, 2014), du fait tout particulièrement de l'évolution des cadres de prise de décision (prise en responsabilité des habitants, recherche de sens politique à l'action, etc.).

Ces professionnalités émergentes sont pointées (souvent après quelques relances et questions dans ce sens) par les praticiens en termes d'habiletés nécessaires. Ainsi, « l*es nouveaux métiers doivent être tournés autour de la transversalité et de l'animation de réseaux* » (entretiens-praticiens, 2014), afin de mettre en relation les métiers ainsi que les champs d'étude et d'action qui les concernent. Assurer la coopération entre les acteurs, faciliter la prise en responsabilité habitante (« *Il y a besoin d'être un peu formé, d'avoir expérimenté ce type de démarches, notamment collaboratives* », entretiens-praticiens, 2014) apparaît désormais comme une compétence nécessaire et souvent manquante. Ces nouveaux praticiens sauraient naviguer entre les champs de connaissances, promouvoir de nouvelles compétences (animation, coopération, médiation, services urbains…), mettre en œuvre de nouvelles habilités (veilles, débats, stratégies…).

Les trois nouveaux métiers de l'urbain identifiés par les praticiens

- ✓ Les métiers de l' « *interopérabilité* », c'est-à-dire de « *la sensibilité à la production de services urbains* », visant à faciliter la pratique des espaces urbains et pour ce faire liant les usages et l'action publique, mais aussi s'intéressant aux modes de vie (pratiques et représentations singulières significatifs à la fois d'une époque et d'éléments émergents) ;
- ✓ Les métiers de l' « *intermédiation* » entre les acteurs diversifiés de la ville (notamment les

habitants), en vue de favoriser une co-construction des espaces urbains.

- ✓ Les métiers de l' « *ingénierie de recherches* » et de l'ingénierie circulaire (ex : énergie, recyclages urbains…), relevant à la fois de savoirs techniques et d'une approche globale de l'urbain, qui constitueraient une forme de sensibilisation (sans doute en formation continue) d'ingénieurs à des sujets des sciences humaines et urbaines (économie, environnement, modes de vie…).

Néanmoins, ces nouvelles professionnalités ne signifient pas de faire l'impasse sur les métiers plus historiques, mais plutôt de les aborder dans leurs évolutions rapides (nouvelles formes de planification, construction participative de politiques urbaines transversales, reconfiguration transnationale des circuits de l'action et des compétences dès lors requises…). Ainsi, les métiers de l'improvisation par exemple semblent désavouer certains métiers historiques comme la planification, mais si l'improvisation s'érige en règle, elle perd d'une certaine manière son statut instable : d'où une nécessité de « *renverser l'ordre et considérer que c'est parce que nous ne pouvons pas improviser sans cesse qu'il nous faut de temps en temps planifier* (…) *ou encore concevoir la planification comme condition d'émergence de l'improvisation* » (Soubeyran, 2014, p.152).

Figure 8 : Regard croisé des praticiens et de la littérature scientifique sur les grands champs de métiers de l'urbain

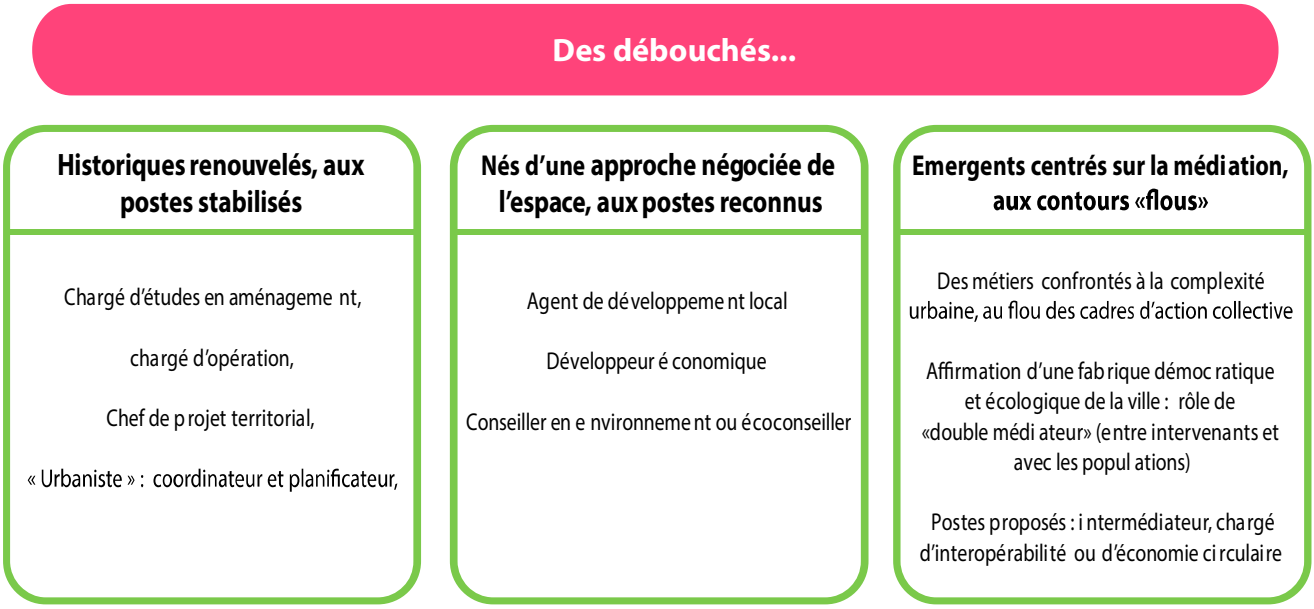

Mathilde Girault, janvier 2015

Synthèse : Conséquences pour les formations. Quels formats pédagogiques souhaités ? Pour quelles compétences et habiletés visées ?

Ce tableau de l'évolution des enjeux urbains et des cadres d'action collective, ainsi que le questionnement qu'elle adresse aux métiers de l'urbain, apporte un enseignement sur les transformations à opérer sur les formations en vue d'une inclusion :

- ✓ De la problématique de la complexité urbaine : « *Il faut que dans les formations, on apprenne qu'il y a une interdépendance et que les choses ne sont pas dépendantes les unes des autres.* »
- ✓ De nouvelles manières de penser et faire la ville : « *La désorganisation propose une autre manière de faire la ville, de faire l'espace, urbain ou rural. C'est important de saisir cela en amont, dès les formations.* » ; « *les politiques classiques sont connues des étudiants et les intéressent donc moins, alors que les alternatives sont moins visibles et les savoirs en cours de construction donc difficiles à saisir pour des étudiants.* ».
- ✓ La recherche d'une vision partagée de la ville : « *On oublie souvent, avant de rentrer dans la technique, le métier politique, la construction d'une stratégie. Aujourd'hui, cela ne s'apprend pas, mais le mériterait.* »

Aussi bien les savoirs et connaissances transmis, que les habiletés développées sont appelés à évoluer selon ces conditions (cf. figure 7) et pour ce faire, les interviewés ont proposé des organisations, modalités et outillages pédagogiques.

Débouchés et aptitudes visés par la Mention *Ville et Environnements urbains*

Cette mention envisage de former les étudiants à exercer à des niveaux post-graduate et PhD non seulement pour la recherche (universités et organismes scientifiques), mais surtout pour :

- les institutions territoriales déjà largement ouvertes à l'innovation et aux expériences internationales (ex : coopération) : agences d'urbanisme, observatoires territoriaux, chambres consulaires et institutions de conseil, directions de collectivités territoriales (ex : service prospective)…

- les grandes institutions métropolitaines, les organisations internationales, les bureaux d'études transnationaux, les organisations non gouvernementales…

- mais aussi les petites structures très innovantes, renouvelant les champs de métiers et domaines de compétences (autour de l'énergie et des techniques, de l'image et de la communication, des mobilités et des modes de vie, des systèmes locaux et des modes de développement…).

Dans ce registre, nous souhaitons former des directeurs de services, des chefs de projet, des responsables de pôle, des experts consultants dans les domaines de la stratégie territoriale, de la prospective, du développement durable… Les aptitudes développées visent ostensiblement à la mobilisation et à la collaboration autour d'une pluralité de savoirs (scientifiques et non scientifiques), à la problématisation des questions, à la conceptualisation des enjeux, au renouvellement des démarches d'observation et d'analyse, à la veille stratégique, aux capacités d'anticipation d'émergences et de repérage de signaux faibles…

Vers une nouvelle approche de l'urbain par l'enseignement d'humanités

En vue de d'accroître les aptitudes à la réflexivité - favorable à la généralité souhaitée des savoirs et à la prise en compte de la complexité des réalités urbaines -, les interviewés ont appelé à la création d'un semestre d' « *humanités* », puis à une spécialisation progressive tout au long du cursus de formation. Les humanités constitue un geste qui agite également le milieu universitaire – notamment aux Etats-Unis - : « *C'est comme une révolution. Enseigner les humanités, c'est comme penser la globalité et regarder ce qui se passe à l'étranger : c'est former des esprits capables de s'ouvrir.* » (Gayatri Chakravorty Spivak, *Modes d'emploi : un festival d'idées de la Villagillet,* « Enseigner les humanités », 19/11/2014, Lyon). Ainsi, cette entrée de la formation par les humanités est révélatrice chez les praticiens :

- ✓ D'un certain refus d'une vision strictement fonctionnaliste et technique de l'urbain ;
- ✓ D'une recherche de production de sens ;
- ✓ D'une revalorisation des enjeux temporels au regard des approches spatiales.

Ces humanités se construiraient à partir de savoirs fondamentaux issus de disciplines (comme la philosophie ou l'histoire), ainsi que de savoirs sur et par la diversité des territoires urbains. Les compétences et expériences proposées par la formation seraient donc à constituer en lien avec un cadre de pensée scientifique et un cadre d'action pratique sur une pluralité d'espaces et de territoires de l'urbain, ce qui correspond à une acception large de l'environnement.

Des formes pédagogiques visant certaines habiletés

Afin de répondre à l'évolution des enjeux urbains, mais aussi des compétences et habiletés requises dans ce cadre, la Mention *Ville et environnements urbains* est amenée à proposer des formes pédagogiques renouvelées, plus en phase avec les modes actuels de production de savoirs scientifiques et pratiques, ainsi qu'avec la diversification des territoires et échelles d'action impliqués.

Parmi les aptitudes à soutenir, voire développer, dès les formations, a par exemple été relevée la curiosité, car « *Il faut admettre que plus on s'enfonce dans un savoir, plus c'est rassurant : c'est une tendance qui progressera tout au long de la vie professionnelle, donc il faut inciter à la curiosité au plus tôt.* ». Ont également été mentionnés des modalités pédagogiques favorisant le développement de savoir-faire et savoir-être orientés vers l'animation de réseaux :

- ✓ La maîtrise du jeu d'acteur par les jeux de rôles,
- ✓ La capacité d'écoute et de communication à des non experts via des exercices de présentation de projet à des habitants,
- ✓ Le pilotage de projets collectifs sur des espaces délaissés, espaces publics, etc.,
- ✓ La mise en situation transversale via des exercices communs à différents modules de cours (par exemple de diagnostic ou d'évaluation).

Mais surtout, il ressort globalement un virage en direction de dispositifs collaboratifs de construction et portage des savoirs, méthodes et outils. Cela amène à questionner la place des étudiants (« *quelle place aux étudiants dans la pédagogie ?* ») et des praticiens (« (…) *les chercheurs qui invitent les professionnels pour échapper à une parole contrôlée (cabinet du Maire, périodes électorales…).* ») dans la construction de la formation.

- ❖ En vue de correspondre au double rôle de « *médiateur* » des praticiens, les formes pédagogiques sont invitées ainsi à favoriser la multiplicité des interfaces entre formations et pratiques des métiers : via des stages, ateliers, workshops, interventions

plus ou moins ponctuelles, co-responsabilités d'activités, analyses de cas dans les mémoires, voyages d'études ciblés sur des problématiques de certains praticiens, thèses Cifre… Il s'agit d'une démultiplication des hybridations, par exemple par des mises en situation (individuelles et collectives) des étudiants dans différentes configurations pratiques et professionnelles.

- Les instruments internet ont dans ce cadre été présentés comme propice à la diffusion des savoirs : la création d'un site web de la mention a notamment été proposée, en vue notamment de dématérialiser certains enseignements, certaines évaluations, mais aussi de diffuser des travaux d'étudiants.

Apports des réunions étudiantes en termes de contenus et formes pédagogiques

Comme annoncé, trois réunions ont été menées auprès d'une dizaine d'étudiants - actuels ou récemment diplômés en urbanisme, aménagement et politiques urbaines - sur l'année 2014-2015 par Mathilde Girault et Cassandre Schinelli.

Les étudiants redoublent le besoin de dispositifs pédagogiques plus collectifs et collaboratifs, mais indiquent aussi une attente vers plus d'autonomie et quelques besoins d'exercices hors les murs. A ces trois fins, ils proposent :

- ✓ la mise en place de débats sous des formes très variées : discussion d'un article, d'un ouvrage récemment paru, d'une thématique prétendue à controverse, etc., mais toujours en prenant appuis sur les théories de l'urbain et les politiques qui en découlent ;
- ✓ la définition des méthodologies de travail par les étudiants eux-mêmes : par exemple proposer un sujet d'étude assez large et laisser les étudiants produire une méthodologie et un format de rendus spécifiques ;
- ✓ le renouvellement des rapports au(x) terrain(s) et plus largement au(x) territoire(s) : observations et analyses spatiales *in situ* (morphologique, sociologique, etc.), techniques d'immersion de longue durée, cas d'études français sur le long terme articulant différents cours.

A cette fin, quelques modalités pratiques et types de contenus ont alors été proposés par les étudiants, pour certaines d'ores et déjà existantes dans quelques formations (séminaire de lectures « inversées », restitution de voyages d'études à un public invité, élargi…).

Tout d'abord, des formes de valorisation des travaux étudiants ont été énoncées : journal étudiant sur les pratiques et méthodologies alternatives (selon l'idée d'une veille), organisation d'expositions ouvertes au grand public (via des photographies, des activités ludiques, des cartes interactives, des maquettes, des planches questionnant visions et valeurs que véhiculent les villes), soutien méthodologique à la construction de collectifs habitants ou visant la diffusion de savoirs scientifiques,

réalisation de journées d'échanges (ex : invitation d'un auteur et discussion sur son livre) et dans ce cadre modération de tables rondes, voire soutien scientifique à des publications collectives (suite à des travaux et dossiers d'étudiants).

Ensuite, plusieurs contenus sont attendus, dans le cadre par exemple de workshop pluridisciplinaires :

- ✓ sur les représentations et valeurs que véhiculent la ville et l'urbain (les populations « invisibles », la stigmatisation du périurbain, le « vivre ensemble », l'environnement comme mode d'engagement socio-politique, l'*habiter* la ville, l'agriculture urbaine ou périurbaine, les délaissés urbains, la métropole et métropolisation),
- ✓ ainsi que sur leurs conséquences dans la production et fabrique de ces territoires (s'intéresser aux signaux faibles comme l'habitat alternatif, prendre en compte les obstacles physiques et symboliques dans l'espace urbain, comprendre mieux les choix et motivations résidentiels, interroger la place et le rôle des modes et styles de vie dans la conception et le fonctionnement urbains, soulever la question des pratiques et comportements relevant de la micro-politique ou de l'infrapolitique, favoriser l'économie sociale et solidaire, penser les économies circulaires en lien avec les comportements et pratiques habitantes, questionner les modes de faire de la prospective via ses auteurs, son inscription temporelle, la vision politique qu'elle porte…).

Dans le but de permettre la construction et la pérennisation de ces dispositifs collaboratifs, ont particulièrement été pensés par les interviewés deux outils de gouvernance :

- ➢ un dispositif *ad hoc* et mutualisé de diffusion ainsi que d'organisation des besoins de stage, ateliers sur commande réelle, relais de cas pour études, etc.,
- ➢ et une instance pérenne d'échanges, voire de régulation, avec le milieu universitaire sur l'état du marché de l'emploi, mais plus largement sur les besoins en termes de compétences et savoir-faire, à la fois pratiques et scientifiques.

Figure 9 : Les outillages pédagogiques pensés par les praticiens pour la Mention VEU

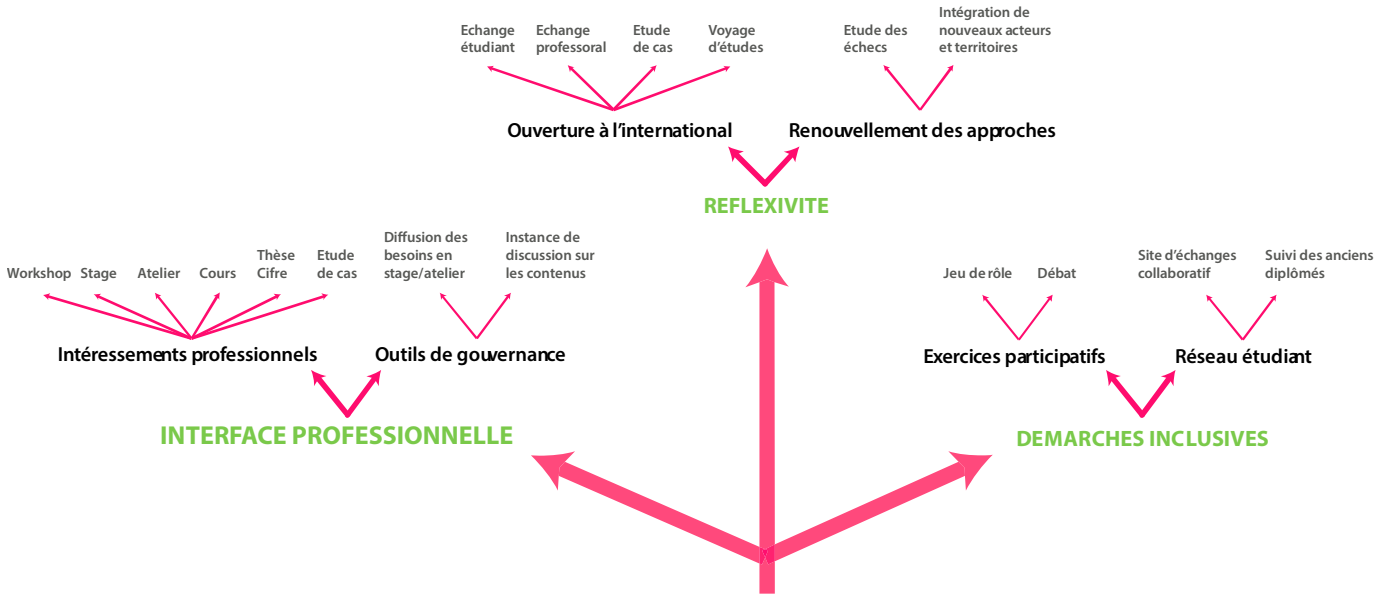

Mathilde Girault, janvier 2015

La reconnaissance des trajectoires professionnelles

Dans ce registre d'exhortation à une construction collaborative des savoirs, ainsi que des méthodes et outils pédagogiques, les interviewés ont invité à une valorisation de savoirs non-scientifiques. Cela demande de définir les conditions à la fois de valorisation professionnelle, à la fois de reconnaissance universitaire d'activités qui ne participent encore que peu du cadre historique des formations (engagement citoyen, associatif, etc.).

A cet égard, la formation continue - pour les jeunes diplômés comme pour les praticiens chevronnés - a été pensée par les interviewés dans le cadre d'un parcours professionnel de formation tout au long de la vie. Les praticiens y seraient à la fois « *en formation mais aussi formateurs* ».

> « *Ils peuvent présenter à des étudiants quels savoirs ils ont acquis depuis leur formation, quelles visions ils en ont désormais au regard de l'évolution des métiers* ».

Cette réflexion sur une hybridation des savoirs (scientifiques, pratiques, vernaculaires, locaux…) via une multiplication des interfaces universités – métiers, reflète un intérêt croissant des praticiens pour les trajectoires professionnelles. Valoriser les trajectoires professionnelles est notamment considéré comme un moyen de « *mettre en scène la diversité dans le cadre de la formation,* [car] *sinon naturellement chacun reste dans son coin* ».

Bibliographie

Akoun A. et Ansart P. (dir.), 1999, *Dictionnaire de sociologie*, Editions le Robert/Seuil.

Biau V. et Tapie G., 2009, *La fabrication de la ville. Métiers et organisations*, Marseille, Editions Parenthèses, collection "La ville en train de se faire".

Blanc M., 2010, « Métiers et professions de l'urbanisme : l'ingénieur, l'architecte et les autres », in *Espaces et sociétés*, n° 142, pp. 131-150.

Chakravorty Spivak G., 2014, « Enseigner les humanités, conférence dans le cadre de *Modes d'emploi : un festival d'idées de la Villagillet*, le 19 novembre 2014 à Lyon.

Champy F., 2009, *La sociologie des professions*, PUF, coll. « Quadrige Manuels », 230 p.

Chapuis J.-Y., 2014, *Profession urbaniste*, Editions de l'aube.

Claude V., 2006, *Faire la ville. Les métiers de l'urbanisme au XXème siècle*, Editions Parenthèse.

Dubar C. et Tripier P., 1999, *Sociologie des professions*, Editions Armand Colin.

Fioraso G., 2013, interview du 30 janvier 2013, in *Le monde*, disponible sur <http://www.lemonde.fr/enseignement-superieur/article/2013/01/14/genevieve-fioraso-veut-remodeler-l-offre-universitaire_1816537_1473692.html>

Frébault J. et Pouyet B., 2006, *Renforcer les formations à l'urbanisme et l'aménagement*, rapport ministériel, 286 p.

Ion J., 2012, *S'engager dans une société d'individus*. Paris, Armand-Colin, 214 p.

Jeannot G, 2005, *Les métiers flous. Travail et action publique*, Toulouse, Octarès, 166 p.

Kaufmann J.-C., 1996, *L'entretien compréhensif*, Paris, Nathan.

Lévy L., 2013, *L'improvisation en aménagement du territoire : d'une réalité augmentée aux fondements d'une discipline pour l'action ? : enquête sur un projet interdépartemental (le pôle Orly)*, thèse de doctorat, Université de Grenoble.

Office Professionnel de Qualification des Urbanistes, 2006, « Le métier d'urbaniste. Domaines d'activité, fonctions et compétences », in *Le Moniteur*.

Marié M., 1989, *Les terres et les mots. Une traversée des sciences sociales*, Paris, Méridiens Klincksieck.

Markova I. et Orfali B., 2004, *Bulletin de Psychologie*, Tome 57 (3), N°471, mai-juin, numéro thématique sur les focus groups

Matthey L., 2015, « Malaise dans la profession. Les urbanistes suisses face aux transformations de leur métier », in *Métropolitiques*.

Meillerand M.-C., 2013, rapport pour le Laboratoire d'Excellence Intelligences des Mondes Urbains, *Monde(s) académique(s) / Monde(s) socio-économique(s) : Les premiers enseignements des ateliers du Labex "Intelligences des mondes urbains"*.

Paradeise C., 1985, « Rhétorique professionnelle et expertise », in *Sociologie du travail*, vol XXVII, pp. 17-31.

Perrenoud P., 2000, « L'autonomie au travail : déviance déloyale, initiative vertueuse ou nouvelle norme ? », in *Cahiers Pédagogique*s, n° 384, pp.14-19.

Rancière J., 1995, La mésentente, Paris, Galilée.

Soubeyran O., 2014, *Pensée aménagiste et improvisation. L'improvisation en jazz et l'écologisation*, Paris, Edition des archives contemporaines.

Stengers I., 2002 (version originale 1997), *Sciences et pouvoirs. La démocratie face à la technoscience*, Paris, La Découverte, Coll. Sciences Sociétés.

Trépos J.-Y., 1992, *Sociologie de la compétence professionnelle*, Presses Universitaires de Nancy.

Université Rennes 2, Service universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle, 2014, « Que faire après des études de géographie-aménagement ? », 47 p.

Verpraet G., 2005, *Les professionnels de l'urbanisme. Socio-histoire des systèmes professionnels de l'urbanisme*, Paris, Economica/Anthropos, 226 p.

Viala L., 2014, *L'urbanisme en partage*, Montpellier, Editions de l'Espérou.

Annexes

Annexe : grille d'entretien avec les praticiens

A. Intérêts du praticien dans la création et animation de la Mention : quelle(s) vision(s) des mutations et enjeux urbains ?

1. Pourquoi la participation à la création et éventuellement à l'animation de ces formations pourraient-elles vous intéresser ?

2. En quoi votre métier et/ou votre situation professionnelle vous amène(nt)-il(s) à réfléchir à ces enjeux ?

Relances - En rapport avec le métier

Domaine d'intervention qui permet d'observer une évolution des enjeux urbains (incertitude économique, politique, sociale, écologique…) ? Observez-vous une diversification des thématiques de vos champs d'intervention ?

Savoir-faire propre au métier (pratiques professionnelles, habitudes d'études, choix méthodologiques…) qui témoigne d'un renouvellement des manières de penser la ville et l'urbain ? Qu'est-ce qui caractérise ces nouvelles modalités de compréhension des phénomènes urbains ?

Réseau de collaborateurs diversifié ou se diversifiant (différents métiers et savoir-faire dans l'urbain, fonction des associations, rôle des chercheurs) qui invite à reconsidérer la culture professionnelle (terrains d'études, outils d'observation, méthodes d'approches et formations) ? Etes-vous amenés à travailler avec de nouveaux acteurs de la ville ? Si oui, lesquels ? Et en quoi est-ce que cela modifie votre manière de penser vos rapports à votre métier ?

Relances - Postures individuelles de l'acteur

Situation professionnelle au sein de l'Agence/entreprise (directeur de service, rapports particuliers au politique, travail régulier avec des élus, travail orienté vers la participation habitante…) qui invite à réfléchir à la finalité de l'action professionnelle et publique, qui vous confronte aux problèmes des habitants, qui vous amène à dessiner autrement une vision prospective de la ville ?

Formation initiale (différente des collègues et/ou collaborateurs, pluridisciplinaire, spécialité recherches, doctorat…) qui vous a habitué à cette pluridisciplinarité, interrelations entre recherches et pratiques, proposées dans cette Mention ?

Expériences professionnelles qui vous ont interpelé, sensibilisé à ces nouveaux enjeux urbains ? Pourriez-vous revenir sur ces expériences qui vous ont amené à porter un regard différent sur la ville ? Est-ce qu'elles n'ont concerné que vous, ou aussi des collègues et/ou collaborateurs ? Dans quel cadre (expérimentation, projet, prospective…) s'inscrivent-elles ?

Curiosité et/ou engament personnel-le-s qui témoignent d'une prise de conscience d'enjeux contemporains ? Sociaux et environnementaux ? En quoi cette conscience bouleverse-t-elle votre vision de la ville, de l'espace public, du vivre ensemble, du faire société, du commun ?

B. Les modalités d'intervention (renouvelées) sur la ville, les nouvelles professionnalités et représentations de la ville inhérentes : quelles (nouvelles, renouvelées) aptitudes et compétences requises ?

1. Observez-vous une évolution, voire un renouvellement, dans les modes et registres d'action sur et dans la ville ? Est-ce en lien avec les mutations urbaines décrites précédemment, selon vous ?

2. Constatez-vous l'émergence de nouvelles filières, de nouvelles professionnalités, de nouveaux métiers ? Si oui, y participez-vous et comment ?

3. Quelle(s) représentation(s) de la ville se dessine(nt) derrière ces compétences renouvelées et/ou nouvelles ? Est-ce qu'elle(s) correspond(ent) aux visions que vous vous faites de la ville ?

Relances – Evolutions des modalités d'intervention sur et dans la ville

Renouvellement des modalités d'intervention habituelles, en lien avec les mutations urbaines ? C'est-à-dire des habiletés à saisir le réel, des compétences, des aptitudes ?

Adaptabilité des outils en fonction des évolutions voire transformations urbaines ? Prise en compte de nouveaux critères d'ordre pratique, méthodologique, cognitif… ?

Quel-le-s place et rôle jouent le milieu de la recherche et de l'expertise dans ce renouvellement des modalités d'intervention ? Avec qui travaillez-vous ? Dans quelles conditions (informelles, institutionnelles, encadrées) et sous quelles formes (ateliers, workshop, table-ronde, travaux communs…) ? Pour quels types de projets/études ?

Une complémentarité entre modes et registres d'intervention, habituels et renouvelés, est-elle possible, voire se réalise-t-elle ? Si oui, quelles formes prennent-elles en termes de collaboration et quelles difficultés rencontre-t-elle : absence de scènes de discussion, manque de temps et d'attention des praticiens, absence d'occasions de rencontre, difficultés à échanger de la pat d'autres acteurs, à l'exemple des chercheurs (parler et formulation), divergence dans les méthodologies d'observation, d'enquête et d'analyse, divergence dans les manières de se saisir des problèmes urbains (absence de sujet d'étude commun)… ?

Relances – Emergence de nouvelles compétences et professionnalités

De nouvelles compétences et plus encore professionnalités et débouchés émergent-elles selon vous ? C'est-à-dire de nouvelles manières d'intervenir sur le réel (nouveaux outils, nouvelles démarches, nouvelles pratiques, nouveaux choix méthodologiques), inscrites dans de « nouveaux » savoirs de l'urbain ? Comment les qualifieriez-vous ?

Quel-le-s place estimez-vous avoir (dans votre métier et de manière plus personnelle) dans l'émergence de ces nouvelles compétences et professionnalités ? Y participez-vous, voire vous considérez-vous comme un membre de ces professions ? Si oui, à quel(s) titre(s) ?

Plus généralement, qui sont les porteurs de ces changements ? De nouveaux acteurs de la ville ou des praticiens qui font évoluer leurs manières de penser, voire d'agir ?

Quel-le-s place et rôle jouent le milieu de la recherche et de l'expertise dans de telles évolutions de compétences recherchées, voire professionnalités et débouchés ? Qui est concerné ? Dans quelles conditions (informelles, institutionnelles, encadrées) et sous quelles formes (ateliers, workshop, table-ronde, travaux collaboratifs…) ? Pour quels types de projets/études ?

Une complémentarité entre modes et registres d'intervention, habituels et renouvelés, est-elle possible, voire se réalise-t-elle ? Si oui, quelles formes prennent-elles en termes de collaboration et quelles difficultés rencontre-t-elle : absence de scènes de discussion, manque de temps et d'attention des praticiens, absence d'occasions de rencontre, difficultés à échanger de la pat d'autres acteurs, à l'exemple des chercheurs (parler et formulation), divergence dans les méthodologies d'observation, d'enquête et d'analyse, divergence dans les manières de se saisir des problèmes urbains (absence de sujet d'étude commun)… ?

Relances – Représentations de la ville et valeurs

Quelle(s) représentation(s) de la ville se dessine(nt) derrière ces champs de compétences et professionnalités renouvelées? Représentations de la ville contemporaine et en construction ?

Comment qualifierez-vous la ville en émergence/construction : une ville solidaire, alternative (alter-ville), ordinaire/habitante, résiliente, durable, intelligente ? Ces représentations évoquent-elles, pour vous, des expériences professionnelles vécues ?

En termes de métiers, compétences, savoir-faire, méthodes de travail et d'observation, qu'est-ce que ces représentations de la ville (reprendre les termes employées par l'entretenu) évoquent pour vous ? Est-ce que ces représentations nécessitent de nouvelles professionnalités ?

A quelles valeurs se référent ces représentations ? Durabilité, solidarité, convivialité, cohésion, égalité, justice sociale… ? Quels sont les principes d'action inhérents (mixité, entraide, coopération, responsabilité…) ?

Ces valeurs sont-elles discutées, interrogées, remises en cause dans votre milieu professionnel, et ce dans le but d'être modifiées, éconduites ou réassurées ? Si oui, par qui, dans quelles conditions (informelles, institutionnelles, encadrées) et sous quelles formes (ateliers, workshop, table-ronde, travaux collaboratifs…) ? Si non, pour quelles raisons : absence de scènes de discussion, manque de temps et d'attention des praticiens, continuité d'une pensée moderne qui dissocie professionnel/personnel et associe la légitimité des métiers dans leurs savoirs et non leurs réflexivité axiologiques ?

C. L'évolution des formes pédagogiques en lien avec l'évolution des métiers

1. Quel-le-s place et rôle jouent ou peuvent jouer les formations universitaires, d'instituts ou d'écoles plus ou spécialisés, dans l'apprentissage d'une réflexivité pour les métiers, dans un contexte de mutation urbaine et d'augmentation des incertitudes ?

2. Quel-le-s place et rôle jouent ou peuvent jouer les formations universitaires, d'instituts ou d'écoles plus ou spécialisés, dans le questionnement sur les valeurs de la ville traité précédemment ?

3. Comment imaginez-vous l'évolution des formes pédagogiques, types d'activités, méthodes d'apprentissage, en lien avec cette évolution des enjeux urbains, des champs de compétences, des professionnalités et de leurs débouchés naissants ?

4. Avez-vous envie de vous investir dans de telles formations ? Quelle pourrait selon vous être votre participation et formes d'engagement ? Enseignements, ateliers, encadrement de travaux de terrains, diverses formes d'animation de ces formations ?

Relances - Repenser les rapports entre chercheurs, praticiens et étudiants

La formation continue est fortement envisagée par le labex IMU : qu'est-ce que cela pourrait vous apporter de suivre ce type de formation ? Quelles conditions de mise en place sont, selon vous, sont les plus propices à ce type de collaboration ?

Des workshops pluridisciplinaires, associant des étudiants de différents parcours, qui interrogent les manières de penser la ville, les représentations que l'on en a, les valeurs que véhicule la ville, sont fortement envisagés. Quelle place pourrait, selon vous, jouer les praticiens dans ce travail de réflexion ?

Relances - Modalités pédagogiques favorables à l'émergence d'une réflexivité

L'IMU envisage des formes pédagogiques transversales et collaboratives. Selon vous, quelles formes cela devrait-il prendre ? Que pensez-vous des outils dématérialisés ?...

Quel serait votre engagement dans l'animation de ces formations : jumelage international avec d'autres entreprises, voyages d'études, études de cas ; stages… ?

Table des figures

Figure 1 : Les différents acteurs de la Mention 7

Figure 2 : Une mission de mise en relation des différents acteurs de la Mention 12

Figure 3 : Les 22 établissements et structures des interviewés 14

Figure 4 : Les échelles d'étude et d'action des interviewés 15

Figure 5 : Mise en relation des termes du glossaire : un rôle connu et compris des savoirs dans les pratiques professionnelles, mais quelle réciprocité ? 20

Figure 6 : De transformations dans les enjeux urbains à une évolution des cadres d'action collective 30

Figure 7 : Vers la constitution d'un référentiel d'action commun (enjeux sociaux, éthiques et identitaires) 35

Figure 8 : Regard croisé des praticiens et de la littérature scientifique sur les grands champs de métiers de l'urbain 49

Figure 9 : Les outillages pédagogiques pensés par les praticiens pour la Mention VEU 55

Table des matières

Introduction 4

Contexte de la mission 4

Objectifs initiaux de la mission 7

Déroulement de la mission 8

Méthode d'enquête 12

Glossaire, entente commune sur les termes et leurs relations 17

1. De l'évolution des enjeux de l'urbain à un questionnement sur les cœurs de métier : compétences, habiletés et aptitudes 21

1.1 Evolution des enjeux urbains : vers une recomposition des espaces-temps praticiens (les modalités de l'agir sur l'urbain) et habitants (les vécus de l'urbain) 21

1.1.1 Dans un contexte de crise généralisée, un hiatus croissant entre la production de la ville et les modes de vie… 21

1.1.2 … appelle à un questionnement sur les pratiques professionnelles et le sens qui leur est attribué… 24

1.1.3 … Et adresse un défi aux décideurs et praticiens, en faveur de nouveaux « cadres d'action collective ». 27

1.2 Conséquences en termes de compétences, habiletés et aptitudes : la réflexivité constitutive d'une professionnalisation 31

1.2.1 Une nécessaire interdisciplinarité… 31

1.2.2 … Qui amène à différencier des champs de savoirs fondamentaux constitués de connaissances thématisées et autrement territorialisées… 32

1.2.3 … Et invite à mobiliser des habiletés orientées autour de l'animation de réseaux (habitants et praticiens). 34

2. Les professionnalités émergentes et les métiers en (re)construction 36

2.1 Des savoirs en recomposition autour de : 36

2.1.1 L'individualité 37

2.1.2 La recherche (universitaire) 39

2.1.3 L'environnement 42

2.2. Regard croisé des praticiens et de la littérature scientifique sur l'évolution des métiers de l'urbain, différenciant : 42

2.2.1 Les métiers historiquement construits 43

2.2.2 Les métiers développés dans les années 1990 46

2.2.3 Les métiers émergents de la complexité (de l'urbain) et de l'incertitude (sur les effets de l'action) 47

Synthèse : Conséquences pour les formations. Quels formats pédagogiques souhaités ? Pour quelles compétences et habiletés visées ? 50

Vers une nouvelle approche de l'urbain par l'enseignement d'humanités 51

Des formes pédagogiques visant certaines habiletés 52

La reconnaissance des trajectoires professionnelles 55

Bibliographie 56

Annexes 58

Table des figures 61

Table des matières 62